



Smart banking.
Made for Switzerland.
Rapport de gestion 2022

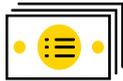
PostFinance 

PostFinance en bref

Prestataire de services financiers diversifié et innovant, PostFinance propose à ses 2,5 millions de clientes et de clients des solutions originales pour la gestion de l'argent. Elle mise sur l'innovation pour aider les personnes et les entreprises de Suisse à relever les défis du monde numérique.

Gérant un patrimoine des clients de près de 105 milliards de francs et assurant plus d'un milliard de transactions annuelles dans le trafic des paiements, PostFinance compte parmi les principaux établissements financiers de Suisse, en se positionnant comme le partenaire idéal de tous ceux qui souhaitent gérer leur argent simplement et s'occuper eux-mêmes de leurs finances.

Bénéfice (PCB) en millions de francs	Ratio de fonds propres en %	Fonds propres déterminants en milliards de francs
190	21,3	6,3
Total du bilan selon les PCB	Rendement des fonds propres en %	Ratio coûts/revenus en %
114	3,2	77,0



Le patrimoine
géré investi
dans l'e-gestion de
patrimoine a franchi
la barre du
milliard de francs.



Philipp Merkt
Chief Investment Officer

Au nombre
de 79 000 000,
les transactions
effectuées via
la PostFinance
TWINT App ont
doublé par rap-
port à l'exercice
précédent.



Beat Bieri
Subject Matter Expert
PostFinance TWINT



1,3 milliard
de transactions
sont traitées
chaque année par
PostFinance.



Anna Rosa Scacchi
Subject Matter Expert
Cartes de débit



3655 collaboratrices et collaborateurs représentant 46 nationalités sont chaque jour au service des 2,5 millions de clientes et de clients de PostFinance.

Actuellement, les clientes et les clients de PostFinance ont le choix entre près de 30 fonds de placement et 4 fonds de prévoyance qui tiennent compte d'aspects relevant de la durabilité.



En 2022, ils ont été près de **1 million** à avoir utilisé la PostFinance App pour leurs opérations bancaires.



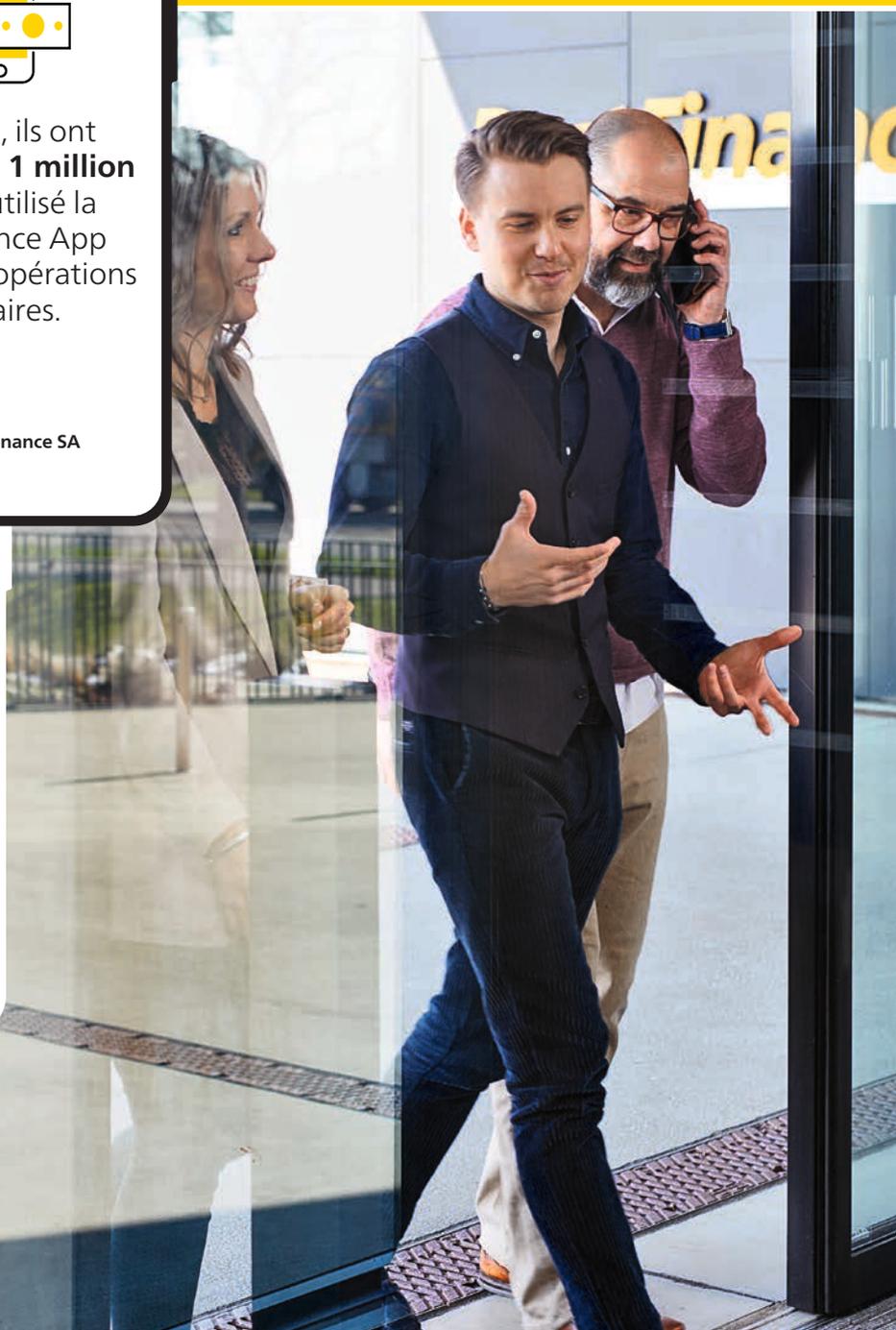
PostFinance SA
Suisse



Près de **23 000** écolières et écoliers ont utilisé MoneyFit en classe en 2022.



Léonie Amiet
Gestionnaire sponsoring
et événements





Notre organisation

Conseil d'administration Président: Marcel Bühler Membres: Jürg Brun, Giulia Fitzpatrick, Alex Glanzmann, Bernadette Koch, Hans Lauber, Michaela Troyanov			
Secrétaire du Conseil d'administration Manuel Gwerder		Révision interne Isabella Stalder	
CEO Hansruedi Köng*			
Secrétariat du CEO et du Conseil d'administration Fabia Schild			
Payment Solutions Benjamin Staeheli*	Retail Banking Sandra Lienhart*	Platform Business Thomas Jakob	Finance Kurt Fuchs*
Governance, Risk, Compliance & Legal Felicia Kölliker*	Strategy & Transformation Gabriela Länger*, **	IT & Operations Markus Fuhrer*	Digital First Banking Markus Schwab CEO de yuh

* Membre du comité directeur

** Jusqu'au 30 novembre 2022

Joint-venture, participation de PostFinance à hauteur de 50%

Nos résultats

PostFinance SA | Chiffres clés

2022, avec comparaison exercice précédent		2021	2022
Bilan			
Total du bilan selon Comptabilité banques	millions de CHF	121 667	114 380
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	20,3	21,3
Ratio d'endettement going concern	%	4,71	4,98
Ratio d'endettement gone concern	%	0,42	0,56
Compte de résultat (selon Comptabilité banques)			
Résultat opérationnel	millions de CHF	223	192
Bénéfice/Perte	millions de CHF	223	190
Rendement des fonds propres ¹	%	3,7	3,2
Ratio coûts/revenus	%	75,7	77,0
Patrimoine des clients et prêts			
Evolution du patrimoine des clients ³	millions de CHF	-12 965	-6 097
Patrimoine des clients	millions de CHF, Ø mois	110 714	104 617
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 576	2 461
Utilisatrices et utilisateurs e-finance	milliers	1 928	1 939
Comptes	milliers	4 037	3 918
Satisfaction des clients privés	indice	80	79
Satisfaction des clients commerciaux	indice	77	76
Effectif moyen	éq. plein temps	3 237	3 250
Satisfaction du personnel	indice	77	79
Transactions			
Transactions dans le trafic des paiements	millions	1 265	1 320

¹ Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques / fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

Sommaire

- 2 Avant-propos
- 4 Entretien

Gouvernance d'entreprise

- 8 Fondements
- 8 Structure de l'entreprise et actionariat
- 8 Conseil d'administration
- 11 Organisation interne
- 12 Comité directeur
- 16 Instruments d'information et de contrôle
- 17 Rémunération
- 20 Contrats de management
- 20 Organe de révision
- 20 Politique d'information

Rapport annuel

- 22 Activités
- 23 Conditions-cadres
- 25 Stratégie
- 27 Commentaire de l'évolution des activités
- 38 Perspectives

Comptes annuels statutaires

- 42 Bilan
- 44 Compte de résultat
- 45 Répartition du résultat
- 46 Tableau des flux de trésorerie
- 47 État des capitaux propres
- 48 Annexe
- 64 Informations relatives au bilan
- 81 Informations relatives aux opérations hors bilan
- 82 Informations relatives au compte de résultat
- 84 Rapport de l'organe de révision

Informations complémentaires

- 86 À propos du rapport
- 86 Impressum



En 2023, nous gardons toute notre importance, sans sacrifier notre rentabilité.



Hansruedi Köng
CEO



Marcel Bühler
Président du Conseil d'administration

Avant-propos

Madame, Monsieur,

2022 a été une année historique, qui restera dans les annales. Nous avons tous été touchés d'une manière ou d'une autre par la guerre en Ukraine, par les tensions géopolitiques et la crise énergétique qu'elles ont provoquée et par une inflation qui atteint des records partout dans le monde. Les marchés financiers ont rarement connu des bouleversements comme ceux de l'année écoulée et PostFinance n'a pas été épargnée par certaines de ces évolutions.

PostFinance a clôturé l'exercice 2022 avec un bénéfice de 190 millions de francs, montant établi selon les Prescriptions comptables pour les banques (PCB), en recul de 33 millions par rapport à l'exercice précédent.

Les effets du revirement des taux d'intérêt

S'appuyant sur la décision historique de la Banque nationale suisse (BNS) de revenir très rapidement à un taux directeur positif après huit ans environ, PostFinance a supprimé le 1^{er} octobre 2022 les impopulaires commissions sur avoirs qu'elle appliquait à la clientèle privée et commerciale. Parallèlement, elle n'a plus enregistré de produits découlant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire. En revanche, elle a cette fois réalisé des rendements positifs provenant de la rémunération des avoirs auprès de la BNS. Au cours de l'année sous revue, les taux d'intérêt à long terme sur le marché des capitaux ont déjà nettement progressé, ce qui permet d'obtenir des rendements successifs plus élevés pour les placements financiers. Au final, le résultat

des opérations d'intérêts a reculé de 80 millions par rapport à l'exercice précédent, car la suppression des taux négatifs immédiatement effective a pesé nettement plus dans la balance que les produits provenant des placements financiers, qui ne seront effectifs qu'avec le temps. L'incertitude accrue qui s'est emparée des marchés a aussi eu pour effet une hausse des primes de risque de crédit et, partant, une augmentation des correctifs de valeur forfaitaires sur immobilisations financières par rapport à l'exercice précédent.

La progression du résultat des opérations de commissions et de prestations de services a contribué au succès de PostFinance. Cela s'explique par l'introduction en 2021 de frais de package bancaire auprès de la clientèle privée, par le développement des offres de placement et par l'augmentation des chiffres d'affaires réalisés avec les cartes de crédit.

Les charges d'exploitation ont reculé de 36 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. À elles seules, les charges de personnel ont diminué de près de 14 millions, ce qui tient au versement unique à la Caisse de pensions Poste effectué l'année précédente. Parallèlement, le recul des coûts de projet et les gains d'efficacité obtenus par la mise en œuvre de la stratégie ont fait baisser les autres charges d'exploitation de près de 22 millions de francs.

Des chiffres d'affaires record réalisés avec les cartes prépayées et les cartes de crédit

Après des années marquées par la crise du coronavirus, les cartes de crédit et les cartes prépayées de PostFinance sont de nouveau très utilisées: les transactions et les chiffres d'affaires à l'étranger enregistrent des records, tandis qu'en Suisse, les cartes sont aussi plus utilisées que jamais. Nous expliquons l'utilisation accrue des cartes, y compris pour le paiement de petites sommes, par la reprise croissante des voyages à la suite de la suppression des restrictions liées au COVID-19 et par la substitution des moyens électroniques aux espèces, sans oublier le développement de l'infrastructure de paiement.

Changements au sein du comité directeur

L'an dernier, deux changements ont eu lieu au sein du comité directeur. Benjamin Staeheli a rejoint le comité directeur le 1^{er} janvier 2022 en qualité de nouveau responsable Payment Solutions, tandis que

Gabriela Länger, responsable Strategy & Transformation, le quittait à la fin novembre. En attendant que sa succession soit réglée, Hansruedi Köng, CEO, assure personnellement la direction de l'unité par intérim. Le processus de succession débutera au cours du 1^{er} trimestre 2023.

Toujours sur la bonne voie avec notre stratégie

Après le rejet par le Parlement de la révision partielle de la loi sur l'organisation de la Poste (LOP), la levée de l'interdiction faite à PostFinance d'octroyer des crédits et sa possible privatisation ne sont plus d'actualité. Bien que l'issue politique ne corresponde pas à nos attentes, nous nous voyons renforcés dans notre conviction d'être sur la bonne voie avec notre stratégie SpeedUp. Lors de l'élaboration de la stratégie 2021–2024, le comité directeur et le Conseil d'administration ont fait preuve de clairvoyance en anticipant cette décision qui n'a donc aucune conséquence pour notre stratégie et ne nous empêche pas de poursuivre avec cohérence sur la voie empruntée. Nous allons donner une nouvelle orientation aux activités d'intermédiation pour les hypothèques et nous nous adapterons aux conditions-cadres. En 2023, nous gardons toute notre importance, sans sacrifier notre rentabilité.

Lancement réussi de la QR-facture

Sous l'égide de SIX Interbank Clearing SA, les bulletins de versement rouges (BV) et orange (BVR) ont tiré leur révérence le 1^{er} octobre 2022, pour être remplacés par la QR-facture partout en Suisse. Dans ce contexte, PostFinance soutient le passage au numérique de la comptabilité ainsi que les produits associés, à savoir la QR-facture et eBill. Au cours de l'année sous revue, PostFinance a assuré, en collaboration avec la place financière suisse, le déroulement optimal du passage à la QR-facture et ce, comme le montrent de premiers sondages, tout en se distinguant par son amabilité envers la clientèle. À l'automne, PostFinance était la seule à proposer à ses clientes et à ses clients le paiement de leurs factures avec code QR via un smartphone ou un ordinateur, tandis que cette opération n'était possible que via un téléphone auprès de nombreux établissements financiers.

Payer partout avec la PostFinance Card en combinaison avec Mastercard®

PostFinance s'emploie sans cesse à augmenter l'attrait de la PostFinance Card grâce à des services complémentaires profitant aussi bien aux commerçants qu'aux titu-

laire de carte. C'est dans cette perspective qu'elle a déployé en avril 2022 la PostFinance Card combinée avec Debit Mastercard® à l'intention de la clientèle privée comme commerciale. Non seulement la nouvelle carte à co-badging est acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente physiques et en ligne en Suisse, mais les paiements à l'étranger sont aussi dorénavant possibles.

Perspectives

Le revirement des taux d'intérêt aura aussi un impact sur le résultat des opérations d'intérêts en 2023. L'année sera marquée par un recul des recettes provenant des commissions sur avoirs et du marché monétaire interbancaire. Il semble toutefois que le creux de la vague dans l'évolution des recettes et des marges sera franchi en 2023 et que la situation s'améliorera nettement ensuite. Nous saluons le passage à un environnement de taux positifs, également dans l'intérêt de notre clientèle. Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts globale ainsi que les produits accrus relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance.

Remerciements

En dépit des turbulences qui ont secoué l'année écoulée, nous avons pu compter sur notre personnel qui, jour après jour, s'est mobilisé pour assurer la réussite de PostFinance et la satisfaction de notre clientèle. Nous lui en sommes infiniment reconnaissants.

Même si ou, justement, parce que l'on peut souvent avoir l'impression que notre monde chancelant passe d'une crise à l'autre, nous tenons aussi à remercier notre clientèle pour sa confiance et sa fidélité. Sans elle, les efforts que nous déployons jour après jour pour être le numéro un du trafic des paiements et développer avec passion et enthousiasme de nouveaux produits ayant trait à l'argent n'auraient aucune valeur. C'est avec plaisir que nous l'accompagnerons au cours des prochains mois, en lui faisant la promesse de lui donner la priorité quelles que soient nos activités.



Marcel Bühler
Président du Conseil
d'administration



Hansruedi Köng
CEO



 Entretien

 avec **Hansruedi Köng**,
CEO


Nous saluons le passage à un environnement de taux positifs, également dans l'intérêt de notre clientèle.


 Regarder l'entretien
en vidéo

Hansruedi Köng, le secteur financier a connu de fortes turbulences en 2022. Comment PostFinance s'en est-elle sortie?

Je suis satisfait du résultat. En dépit de conditions de marché difficiles, nous avons tenu le cap sans vaciller. Grâce à un retour à la normale pour l'environnement des taux, nous avons pu supprimer en octobre les commissions sur avoirs (taux négatifs), peu appréciées de notre clientèle. Parallèlement, nous n'avons eu de cesse d'optimiser notre offre de produits en étant audacieux et innovants.

Le taux directeur de la BNS est de nouveau positif depuis septembre 2022. La phase des taux négatifs est derrière nous. Quelle importance accordez-vous à ce retour graduel à la normale?

Le retour à des taux positifs est une bénédiction pour PostFinance à moyen terme. Nous saluons le passage à un environnement

de taux positifs, également dans l'intérêt de notre clientèle. À court terme, les rendements positifs des placements ne compensent pas entièrement les pertes de revenu provenant des taux négatifs dans le domaine des transactions interbancaires. Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts ainsi que les produits relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent cependant le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance à compter de 2024.

PostFinance a réduit des fonds de clients et réduit le bilan en raison de la persistance des taux négatifs. Or, cette stratégie est contre-productive à l'heure où elle peut s'appuyer sur la hausse des intérêts. Pourquoi avoir opté pour cette stratégie?

La réduction du bilan était nécessaire pour garantir notre autonomie financière. Du fait de l'interdiction d'octroyer des crédits, nous

ne pouvions plus, lorsque les taux du marché étaient négatifs, placer les fonds de clients sur le marché sans subir nous-mêmes des pertes.

Logiquement, PostFinance devrait à nouveau attirer des fonds de clients.

C'est exact! Dans la configuration de marché actuelle, avec un retour à la normale, nous revenons à l'habituel service que nous proposons à notre clientèle. Les fonds des clients peuvent de nouveau être placés sur le marché en couvrant les coûts et en étant rentables. De même, nous remplissons aisément les exigences légales en matière de fonds propres, ce notamment eu égard aux exigences accrues d'ici 2026 pour les cas d'urgence auxquelles sont soumis les établissements financiers d'importance systémique en Suisse conformément à l'ordonnance sur les fonds propres pour les banques. La condition de notre croissance contrôlée réside dans la qualité de nos prestations et de nos services.

Au niveau politique, les exigences de la FINMA relatives aux fonds propres sont régulièrement à l'ordre du jour. Comment la situation se présente-t-elle pour PostFinance?

En été 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a classé PostFinance parmi les banques d'importance systémique. Un élément clé des exigences particulières auxquelles sont soumises les banques d'importance systémique impose la constitution de fonds propres supplémentaires pour les cas d'urgence (capital gone concern). Conformément à l'ordonnance sur les fonds propres pour les banques (OFR), PostFinance a jusqu'à fin 2025 pour remplir ces exigences de fonds supplémentaires. Aujourd'hui, avec un ratio d'endettement PCB de 5,54% et un ratio de fonds propres pondéré du risque de 21,3%, PostFinance est solidement

capitalisée et satisfait ainsi aux exigences de la loi et de l'ordonnance. Si de nouvelles exigences supplémentaires devaient entrer en vigueur, PostFinance s'y conformerait bien entendu aussi.

PostFinance entend proposer à sa clientèle des solutions originales et des innovations ingénieuses lui facilitant la gestion de son argent. Quels sont ses résultats en la matière en 2022?

Parallèlement aux affaires courantes, nous avons lancé différents produits nouveaux qui aident notre clientèle à effectuer facilement des paiements numériques. Malgré des conditions de marché difficiles, nos solutions de placement introduites les années précédentes rencontrent un franc succès. Le patrimoine géré dans notre produit phare, l'e-gestion de patrimoine, s'est développé pour dépasser le milliard de francs. Nous avons converti notre offre de fonds stratégiques et de fonds de prévoyance en des solutions durables (conformes aux critères ESG). Nous pouvons en être très fiers.

Vous avez évoqué l'optimisation de l'offre de produits. PostFinance propose ainsi la nouvelle PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard®. Quels en sont les avantages pour la clientèle?

Voilà des années que nous nous attachons à développer des solutions pratiques et sécurisées de paiement sans espèces. La nouvelle PostFinance Card permet d'effectuer des paiements quasiment partout, en Suisse comme à l'étranger. La carte jaune peut aussi être utilisée pour les commandes en ligne que les personnes passent, chez elles ou en déplacement, auprès d'e-commerces suisses ou étrangers. À l'écoute de la clientèle, nous réagissons à son souhait de voir les espèces remplacées par des moyens de paiement électroniques.

Le succès ne se dément pas pour TWINT. Qu'est-il prévu pour l'avenir de PostFinance TWINT?

TWINT SA, que nous avons créée en 2014, évolue très favorablement et nous en sommes fiers. Aujourd'hui, nous détenons un peu plus d'un quart de participations dans le capital de TWINT, ce qui fait de nous, avec SIX SA, son principal actionnaire individuel. Les clientes et les clients apprécient de ne pas avoir à indiquer de données personnelles lors du paiement tout en payant rapidement et à moindres frais. TWINT continue de croître en termes de transactions et de chiffre d'affaires, tout en étant toujours plus appréciée des commerçants, des entreprises et des consommateurs. Notre objectif est d'enrichir en permanence TWINT de nouvelles fonctions pour qu'elle s'impose en Suisse comme le numéro un incontestable des solutions de paiement mobile.

Le succès est aussi au rendez-vous pour Yuh, la joint-venture de PostFinance et de Swissquote.

L'application Yuh a soufflé sa première bougie en mai 2022 en affichant au compteur 60 000 «Yuhers». Le produit financier numérique développé conjointement par Swissquote et PostFinance regroupe les principaux instruments financiers dans une application innovante. Yuh séduit les personnes qui, privilégiant le «tout numérique», préfèrent gérer leur argent via une application installée dans leur smartphone. Elle a ceci de particulier qu'elle ne se contente pas d'établir des plans d'épargne et de permettre les paiements: la néo-banque propose aussi un accès simple au négoce de titres et de cryptomonnaies. Fin 2022, l'application a dépassé pour la première fois la barre des 100 000 clientes et clients. Je suis très fier que PostFinance gère, en collaboration avec Swissquote, l'une des plus performantes néo-banques en Suisse.



Voilà des années que nous nous attachons à développer des solutions pratiques et sécurisées de paiement sans espèces.

Hansruedi Köng



La demande de la clientèle en produits financiers durables croît.

Hansruedi Köng

Que réserve encore PostFinance aux particuliers dans le domaine du trafic numérique des paiements? Quelles sont les nouveautés pour les entreprises?

Nous ne cessons d'optimiser notre offre, pour les clients privés comme commerciaux, que nous informons de nos innovations lorsque celles-ci sont disponibles. Exceptionnellement, nous avons annoncé plus tôt que d'habitude que nous élaborions une nouvelle offre pour le commerce, PostFinance Pay, et la conservation de cryptomonnaies. Nous allons voir maintenant à quel rythme la mise en œuvre se fera. PostFinance Pay constitue une opération de taille, faisant intervenir diverses équipes chez PostFinance, de nombreux commerces de petite et de grande taille, ainsi que des prestataires de paiement (Payment Service Provider).

Des nouveautés et des optimisations attendent également notre clientèle commerciale en 2023. À titre d'exemple, le cash management nouvelle génération lui proposera une vue globale de tous les comptes, y compris les comptes gérés par des banques tierces.

PostFinance veut pénétrer le marché des cryptomonnaies, bien que l'année écoulée n'ait pas été bonne pour celui-ci. Pourquoi faire ce pas justement maintenant?

La technologie de la blockchain continuera de jouer un rôle moteur dans les innovations à venir. L'effondrement de la plate-forme de négociation FTX et les impressionnants correctifs apportés à toutes les cryptomonnaies d'importance ne signifient pas la fin de celles-ci, mais ont plutôt l'effet salutaire d'un orage emportant avec lui des dérives en partie absurdes. En se lançant dans le négoce de cryptomonnaies, PostFinance répond à sa clientèle qui est à la recherche d'un prestataire fiable pour le négoce et la conservation de cryptomonnaies. Nous pouvons lui proposer ces services.

PostFinance ne néglige pas la durabilité. Elle a converti ses fonds en fonds conformes aux critères ESG. Pourquoi cette conversion était-elle nécessaire selon vous?

La demande de la clientèle en produits financiers durables croît, de même que notre conviction que le financement d'entreprises peut avoir un impact favorable sur une gestion durable. C'est dans cet esprit que PostFinance a développé son offre. Depuis

mai, les quatre fonds de prévoyance PostFinance Pension poursuivent une stratégie durable selon les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), PostFinance adoptant l'approche de durabilité du «meilleur de la classe». En d'autres termes, les investissements portent sur des entreprises qui, dans leur secteur, affichent les meilleures performances en matière de développement durable. En tenant compte de ces critères de durabilité, les fonds de placement concernés visent une meilleure valeur ESG et une empreinte carbone plus faible.

PostFinance fait un pas de plus en direction de la numérisation avec la QR-facture. Comment évolue le nombre des transactions effectuées au guichet?

Le déploiement de la QR-facture tient compte de la numérisation croissante des processus de nos entreprises clientes, tout en nous permettant d'appliquer les dispositions légales relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Dans ce contexte, les clientes et les clients qui effectuent des versements en espèces peuvent être mieux identifiés. De plus, cela simplifie les procédures de clarification de l'ayant droit économique prescrites par la loi. Il y a longtemps que nous savions que ce développement technologique accélérerait le recul des versements en espèces au guichet, qui perdure depuis déjà un certain temps. Cette tendance va se poursuivre, rendant d'autant plus délicate la question du financement de cette infrastructure onéreuse qu'est le guichet physique.

Les milieux politiques débattent de l'avenir du mandat de service universel de la Poste et du mandat en matière de services de paiement qui lui est associé. Où en sont leurs débats?

Il s'agit de savoir quel service universel la Suisse veut avoir à l'avenir dans le domaine des services de paiement et cette question est politique. Le Conseil fédéral souhaiterait présenter des propositions concrètes d'ici l'été 2023. La Poste et PostFinance s'en félicitent et sont prêtes à participer aux travaux tout en fournissant des documents sur lesquels les responsables politiques pourront s'appuyer pour prendre une décision.

Comment sera conçu le mandat de service universel à partir de 2030?

Je souhaite que la solution retenue tienne compte des besoins des entreprises et de la population et qu'elle puisse être réalisée dans la limite du raisonnable, sans nous mettre en difficulté technique et financière.

Gouvernance d'entreprise

La Poste Suisse SA et avec elle PostFinance SA appliquent la «Directive sur les informations relatives à la Corporate Governance» (DCG) de SIX Exchange Regulation SA ainsi que les recommandations du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» d'economiesuisse.

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

L'élément clé d'une bonne gouvernance d'entreprise est une communication ouverte et transparente. Celle-ci crée un climat de confiance auprès de la clientèle, du personnel et de la Poste en tant qu'actionnaire, ainsi qu'auprès du public.

Fondements

Par gouvernance d'entreprise, on entend le cadre réglementaire visant à assurer la gestion et la surveillance responsables de l'entreprise. Sont concernées en l'occurrence non seulement les structures d'organisation et de contrôle de l'entreprise, mais aussi sa culture et ses valeurs.

Les convictions de PostFinance SA sont précisées dans son code de conduite, auquel toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs se conforment au quotidien.

Structure de l'entreprise et actionnariat

Forme juridique et propriété

PostFinance SA est une société anonyme de droit privé comptant au nombre des sociétés du groupe La Poste Suisse SA. Elle est soumise à la FINMA et dispose d'une autorisation d'exercer conforme à la loi sur les banques. Le Conseil d'administration est le plus haut organe dirigeant de PostFinance SA.

Structure du capital

Le capital-actions de PostFinance SA s'élève à 2 milliards de francs suisses, répartis en 2 millions d'actions nominatives de 1000 francs chacune. Il est entièrement libéré et détenu à 100% par La Poste Suisse SA.

Conseil d'administration

Composition

Le Conseil d'administration se compose de sept membres, dont une majorité de représentants de La Poste Suisse SA. Trois membres (Marcel Bühler, Hans Lauber et Michaela Troyanov) sont indépendants au sens de la circulaire FINMA 2017/1 «Gouvernance d'entreprise – banques». Tous les membres sont élus pour une période de deux ans.



Marcel Bühler

Président du Conseil d'administration, depuis 2021, Suisse, né en 1960, lic. éc. de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)



Hans Lauber

Vice-président du Conseil d'administration, depuis 2015, Suisse, né en 1962, lic. sc. pol. (études d'économie politique, Université de Bâle), dipl. fédéral d'analyste financier et de gestionnaire de fortune, AZEK



Jürg Brun

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, Suisse, né en 1954, économiste d'entreprise HES, expert-comptable diplômé



Giulia Fitzpatrick

Membre du Conseil d'administration, depuis 2018, États-Unis et Italie, née en 1959, Bachelor en littérature allemande University of California, États-Unis, MBA en finance The Wharton School, Master en relations internationales University of Pennsylvania, États-Unis

Comités

Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

Companjon Services DAC (CTO, membre de la direction); Swisscard AECS GmbH (CEO); Credit Suisse (Head Shared Business Services [Banking Operations & Logistics], trafic des paiements); Bühler, Broger & Partner (cofondateur et conseiller); Fides Informatik AG (analyste et responsable de projet).

Principaux mandats

Koller Elektro AG (président du Conseil d'administration); Engadin St. Moritz Mountains AG (vice-président du Conseil d'administration); Companjon Services DAC (membre du Conseil d'administration).

Comités

Risk (président); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Bank Julius Bär (Head Investment Solutions Group/Chief Investment Officer, membre de la direction); ARECON AG (CEO, président du Conseil d'administration); Assurances Winterthur (Head Asset Management, Chief Investment Officer, membre de la direction du groupe); autres expériences professionnelles chez UBS SA, Coutts Bank et Credit Suisse.

Principaux mandats

Fisch Asset Management SA (membre du Conseil d'administration); WAGNER AG Informatik Dienstleistungen (président du Conseil d'administration et propriétaire); HFL Invest AG (membre du Conseil d'administration et propriétaire); AXA Assurances SA (membre du Conseil d'administration); AXA Vie SA (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property Group AG (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property AG (membre du Conseil d'administration); Swiss Finance & Property Funds AG (membre du Conseil d'administration).

Comités

Audit & Compliance (président); Technologies de l'information et numérisation.

Parcours professionnel

Brun Advisory GmbH (conseiller indépendant); Ernst & Young SA (différentes fonctions en Suisse et à l'étranger); Fiduciaire Générale SA (différentes fonctions); Organisation Zoller SA, Ingénieurs Conseils (IT Consulting).

Principaux mandats

Banque Pictet & Cie SA (membre du Conseil d'administration).

Comités

Technologies de l'information et numérisation (présidente).

Parcours professionnel

UBS SA (Managing Director in Global Technology); Bunge Limited (Business Risk et Finance Transformation); Merrill Lynch (Information Technology et Operations); Instinet (Risk Management); National Securities Clearing Corporation (Risk Management); Bankers Trust (planification de la stratégie et développement des produits).

Principaux mandats

Worldline SA (membre du Conseil d'administration); Bascoral GmbH (présidente de la direction et propriétaire); Zetamind SA (présidente du Conseil d'administration et copropriétaire); Swiss Data Alliance (membre du Comité directeur); Zabka Group (membre du Conseil d'administration indépendante).



Alex Glanzmann

Membre du Conseil d'administration, depuis 2016, Suisse, né en 1970, lic. sc. pol. de l'Université de Berne, Executive MBA in Business Engineering de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration; Risk.

Parcours professionnel

La Poste Suisse SA (responsable Finances); PostLogistics (responsable Finances); BDO Visura (vice-directeur).

Principaux mandats

Swiss Post Insurance AG (président du Conseil d'administration); Poste CH SA (membre du Conseil d'administration); Poste Immobilier SA (président du Conseil d'administration); Poste Immobilier Management et Services SA (membre du Conseil d'administration); CarPostal SA (membre du Conseil d'administration); Caisse de pensions Poste (président du Conseil de fondation); Poste CH Communication SA (membre du Conseil d'administration); Poste CDR SA (président du Conseil d'administration).



Bernadette Koch

Membre du Conseil d'administration, depuis 2019, Suisse, née en 1968, experte-comptable diplômée, diplôme en économie d'entreprise de l'École supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA)

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration.

Parcours professionnel

Ernst & Young SA (People Partner, membre du Management Committee d'Assurance Switzerland, partenaire / responsable du secteur de marché Public Sector, experte-comptable).

Principaux mandats

La Poste Suisse SA (vice-présidente du Conseil d'administration, présidente du Comité Audit, Risk & Compliance); Geberit AG (membre du Conseil d'administration); Mobimo Holding AG (membre du Conseil d'administration); Energie Oberkirch AG (vice-présidente du Conseil d'administration); EXPERT-suisse SA (membre de la Commission d'éthique professionnelle).



Michaela Troyanov

Membre du Conseil d'administration, depuis 2012, Suisse et Autriche, née en 1961, dr en droit de l'Université de Vienne, Master of Comparative Jurisprudence (M. C. J.) New York University, États-Unis, lic. en droit de l'Université de Genève

Comités

Organisation, Nomination & Remuneration (présidente); Audit & Compliance.

Parcours professionnel

Lombard Odier (responsable Legal & Compliance); fonctions de direction dans les domaines Corporate Governance, Market Surveillance et Regulation auprès des organisations des bourses suisses à Zurich et à Genève (SIX Bourse Suisse, instance d'admission, commission des OPA, Bourse de Genève); Kredietbank (Suisse) SA (General Counsel); Shearman & Sterling LLP (avocate, Mergers & Acquisitions).

Principaux mandats

Fonds de compensation AVS/AI/APG «Compenswiss» (membre du Conseil d'administration).

Organisation interne

Rôle et méthode de travail du Conseil d'administration

Sous la conduite de son président, le Conseil d'administration décide de la stratégie de PostFinance SA et assure la haute surveillance du comité directeur ainsi que des services subordonnés à cette dernière. Il définit en outre la politique de l'entreprise, y compris sa politique commerciale, ainsi que ses objectifs à long terme et les moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin, il veille à ce que l'entreprise remplisse les obligations dont La Poste Suisse SA lui confie l'exécution dans le domaine des services de paiement relevant du service universel. Le Conseil d'administration passe chaque année en revue ses prestations et celles de chacun de ses membres (autoévaluation), fait établir périodiquement une évaluation par des tiers indépendants et participe régulièrement à des formations continues. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents. Le président vote également; en cas d'égalité des voix, la sienne est prépondérante.

Séances et taux de présence

2022	Nombre	Taux de présence %
Séances du Conseil d'administration	10	100
Séances des comités du Conseil d'administration		
Organisation, Nomination & Remuneration	9	100
Audit & Compliance	9	96,3
Risk	8	100
Technologies de l'information et numérisation	8	95,8

Le Conseil d'administration institue un comité permanent pour chacun des domaines suivants:

- Organisation, Nomination & Remuneration
- Audit & Compliance
- Risk
- Technologies de l'information et numérisation

Comité Organisation, Nomination & Remuneration

Le comité Organisation, Nomination & Remuneration s'occupe en particulier des domaines suivants: orientation stratégique, principes de conduite et culture d'entreprise; structure organisationnelle et planification de la succession au plus haut niveau; principes régissant la politique de rémunération, l'évaluation des prestations et la formation continue au sein du Conseil d'administration; principes de la politique de prévoyance, autres thèmes relevant de la politique du personnel ainsi que thème de la responsabilité d'entreprise (Corporate Responsibility). Ses membres sont:

- Michaela Troyanov (présidente)
- Marcel Bühler
- Alex Glanzmann
- Bernadette Koch

Comité Audit & Compliance

Le comité Audit & Compliance s'occupe en particulier de la conception de la comptabilité et du reporting financier, des tâches liées au contrôle des risques non financiers ainsi que de l'observation des normes (compliance). Il est également responsable des relations avec la société d'audit externe

et de la surveillance de l'unité Révision interne, et propose au Conseil d'administration la nomination et la révocation de la personne responsable de cette dernière. Ses membres sont:

- Jürg Brun (président)
- Michaela Troyanov
- Hans Lauber

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Risk

Le comité Risk s'occupe principalement des tâches relevant de la gestion des risques, du contrôle des risques financiers et de la politique de risque. Ses membres sont:

- Hans Lauber (président)
- Marcel Bühler
- Alex Glanzmann

La majorité des membres du comité sont indépendants de La Poste Suisse SA.

Comité Technologies de l'information et numérisation

Le comité Technologies de l'information et numérisation s'occupe des conditions-cadres et de la stratégie relatives aux technologies de l'information ainsi que des développements et des défis de la numérisation. Il accompagne en outre le processus d'innovation, la gestion des participations et l'évaluation des orientations stratégiques. Ses membres sont:

- Giulia Fitzpatrick (présidente)
- Marcel Bühler
- Jürg Brun

Comité directeur

Sous la conduite du CEO, le comité directeur est responsable de la gestion opérationnelle de PostFinance SA. Il se compose de sept membres, qui n'ont pas le droit d'exercer une fonction dans un organe du groupe, ni de siéger au Conseil d'administration de PostFinance SA.

Changements durant l'exercice sous revue

Au 30 novembre 2022, Gabriela Länger (responsable Strategy & Transformation) a quitté le comité directeur. Hansruedi Köng dirige temporairement cette unité par intérim.

Hansruedi Köng, président de la direction de PostFinance, a annoncé le 6 mars 2023 qu'il allait de sa propre initiative quitter son poste fin février 2024.



Hansruedi Köng

Chief Executive Officer, depuis 2012, Suisse, né en 1966, lic. rer. pol. de l'Université de Berne, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Trésorerie, responsable Finances, CEO; membre du comité directeur depuis 2003); BVgroup Berne (directeur suppléant); PricewaterhouseCoopers AG (Senior Manager); Banque cantonale bâloise (membre de la direction); Banque Populaire Suisse (responsable Asset & Liability Management).

Principaux mandats

Yuh SA (vice-président du Conseil d'administration).



Kurt Fuchs

Chief Financial Officer et suppléant du CEO, depuis 2011, Suisse, né en 1962, dipl. fédéral d'expert en économie bancaire, Advanced Executive Program du Swiss Finance Institute

Parcours professionnel

UBS SA (responsable Regional Accounting & Controlling Suisse, responsable Financial Accounting Suisse); Société de Banque Suisse.

Principaux mandats

Bern Arena Stadion AG (membre du Conseil d'administration).



Markus Fuhrer

Chief Operation Officer, depuis 2014, Suisse, né en 1968, brevet fédéral en informatique de gestion (WISS), SKU Advanced Management, dipl. en gestion d'entreprise, Advanced Management Program de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable suppléant Informatique, responsable Core Banking Transformation, responsable Informatique); Entris Banking SA.

Principaux mandats

Finform SA (président du Conseil d'administration).



Felicia Kölliker

Chief Risk Officer, depuis 2017, Suisse, née en 1977, MA in Legal Studies de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), Executive MBA de l'International Institute for Management Development IMD, Lausanne, DAS en gestion de la compliance de la Haute école de Lucerne/ Institut des services financiers de Zoug (IFZ)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Compliance, responsable de l'unité Regulation, responsable de projet); Malik Management Zentrum St. Gallen; Huber+Suhner AG.

Principaux mandats

esisuisse (membre du Comité directeur); Österreichische Post AG (membre du Conseil de surveillance); Albert Egger AG (membre du Conseil d'administration).



Sandra Lienhart

Chief Business Unit Officer Retail Banking, depuis 2020, Suisse, née en 1966, Executive MBA ZFH, Haute école de gestion de Zurich (HWZ)/ University of Darden, États-Unis

Parcours professionnel

Banque Cler (présidente de la direction et présidente suppléante de la direction du groupe); Banque Coop (présidente de la direction par intérim); Banque Coop (responsable du département Distribution, membre et présidente suppléante de la direction, ainsi que membre de la direction du groupe de la Banque cantonale bâloise); Credit Suisse (responsable de secteur de marché Zurich Nord, Oerlikon, directrice).

Principaux mandats

TWINT SA (membre du Conseil d'administration); TWINT Acquiring SA (membre du Conseil d'administration).



Benjamin Staeheli

Chief Business Unit Officer Payment Solutions, depuis 2022, Suisse, né en 1968, doctorat en gestion interculturelle de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG), lic. éc. Business Administration de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

Avaloq Group (Head of Global Banking Operations); B-Source SA (aujourd'hui Avaloq Sourcing SA, Head of Banking et membre de la direction); Credit Suisse Group SA (différentes fonctions de gestion)

Principaux mandats

Centro di Studi Villa Negroni (membre du comité de fondation).



Gabriela Länger

(jusqu'au 30 novembre 2022)

Chief Transformation Officer, depuis 2017, Suisse, née en 1971, lic. phil. en psychologie et économie d'entreprise de l'Université de Zurich, Executive Master en conseil systémique orienté solution de la Haute École spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest (FHNW), Olten, Executive MBA de l'École des hautes études économiques, juridiques et sociales de Saint-Gall (HSG)

Parcours professionnel

PostFinance SA (responsable Monde du travail et membre du comité directeur); localsearch.ch (responsable RH et membre de la direction); CFF Cargo (responsable maintenance des wagons marchandises et divers autres postes); SIG Beverages International AG (responsable Développement du personnel); Credit Suisse (responsable du secteur Graduates and Management Development).

Principaux mandats

Pantex SA (membre du Conseil d'administration); seebacher Sàrl (associée).

Instruments d'information et de contrôle

Rapports

Le Conseil d'administration reçoit régulièrement des rapports du comité directeur ainsi que des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. En 2022, il s'est réuni à dix reprises.

Le comité directeur, outre le traitement des affaires des Business Units, reçoit régulièrement des rapports des unités Révision interne, Finances, Risk Control, Compliance, Governance, Sécurité et Développement d'entreprise. Il se réunit toutes les deux semaines en moyenne.

Système de contrôle interne

PostFinance SA dispose d'un système de contrôle interne intégral. Ce système comprend la totalité des structures et processus de contrôle qui visent, à tous les niveaux de PostFinance SA, à assurer la réalisation des objectifs de la politique commerciale de l'entreprise ainsi qu'une exploitation conforme aux règles applicables. Sur le plan formel, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel à huit niveaux COSO II, sur le concept dit des «trois lignes de défense» et sur les exigences de contrôle définies par les réglementations de la FINMA.

Un contrôle interne efficace comprend notamment les éléments suivants: des activités de contrôle intégrées directement dans les processus de travail, des processus de gestion et de contrôle des risques ainsi que des processus visant à garantir le respect des normes applicables (compliance) et l'établissement des rapports correspondants. Les unités Risk Control et Risk Management sont indépendantes l'une de l'autre.

Révision interne

Organe de surveillance indépendant de PostFinance SA et dirigée depuis 2019 par Isabella Stalder, l'unité Révision interne est l'instrument de conduite du Conseil d'administration pour toutes les questions de contrôle. Elle travaille indépendamment des processus d'affaires quotidiens de PostFinance SA et constitue une unité autonome sur le plan organisationnel. Sur le plan opérationnel, elle est subordonnée au Conseil d'administration, la conduite du personnel et la conduite technique étant placées sous la responsabilité du président du comité du Conseil d'administration Audit & Compliance, afin de garantir un maximum d'indépendance. Il appartient au Conseil d'administration, sur proposition du comité Audit & Compliance, de nommer la personne responsable de l'unité Révision interne, à charge ensuite de cette personne de désigner les autres collaboratrices et collaborateurs de l'unité ainsi que sa propre suppléance.

Rémunération

Principes

Le système de rémunération de PostFinance SA est conforme aux «Normes minimales des systèmes de rémunération dans les établissements financiers» édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (circulaire FINMA 2010/1) et à l'ordonnance sur les salaires des cadres du Conseil fédéral.

Politique de rémunération

Conseil d'administration

Le montant des honoraires des membres du Conseil d'administration dépend de leur charge de travail et de leur fonction. Au 1^{er} janvier 2022, un nouveau règlement de rémunération a été introduit pour le Conseil d'administration. Outre les honoraires de base, une indemnité forfaitaire est versée pour l'exercice de la présidence et la qualité membre de chaque comité. Toute la charge de travail relative à l'exercice du mandat est ainsi indemnisée. Les dépenses sont également indemnisées au moyen d'un forfait annuel. La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par l'Assemblée générale.

Comité directeur

Pour fixer le montant des indemnités versées aux membres du comité directeur, le Conseil d'administration tient compte du risque entrepreneurial, de l'ampleur du domaine de responsabilité du membre concerné ainsi que de l'ordonnance fédérale sur les salaires des cadres.

Structure de la rémunération

La rémunération des membres du comité directeur se compose d'un salaire de base annuel fixe et d'une part variable liée au résultat pouvant atteindre au maximum 16,6% du salaire de base annuel brut. La part variable est calculée compte tenu d'indicateurs liés à La Poste Suisse SA (50%) et à PostFinance SA (50%). La prestation individuelle des membres du comité directeur n'est pas directement prise en considération. Au niveau de La Poste Suisse SA, la part variable est calculée compte tenu des indicateurs suivants: les produits d'exploitation, l'effet des mesures de gain d'efficacité sur l'EBIT, l'EBIT du groupe et le rendement des capitaux engagés (pondération: 12,5% par indicateur). Au niveau de PostFinance SA, les indicateurs pris en compte sont le rendement des fonds propres (pondération: 37,5%) et le résultat des activités indépendantes des taux d'intérêt (pondération: 12,5%). De plus, pour déterminer la réalisation globale des objectifs, on tient compte également, d'une part, de valeurs complémentaires qualitatives (appelées modulateurs) reflétant le point de vue du personnel, de la clientèle, de la société et du public et, d'autre part, de la durabilité écologique. En fonction de l'évaluation des valeurs complémentaires qualitatives par le Conseil d'administration, il est possible, pour chaque modulateur, de majorer ou de minorer le degré de réalisation des objectifs, tant au niveau du groupe qu'à celui de PostFinance. Le supplément ou la réduction ne doit cependant pas excéder 7,5% par modulateur. Enfin, la réalisation globale des objectifs ne peut en aucun cas dépasser 100%.

Les membres du comité directeur ont droit à un abonnement général en 1^{re} classe, si nécessaire à un véhicule de fonction (pouvant aussi être utilisé à des fins privées moyennant facturation), à un téléphone mobile et à une indemnité forfaitaire mensuelle pour frais. En cas de contribution personnelle exceptionnelle, une prime de performance individuelle peut être versée.

Aucun membre du comité directeur ni aucune personne proche n'a bénéficié d'autres honoraires, rémunérations, garanties, avances, crédits, prêts ou prestations en nature. Le salaire de base et la part liée au résultat des membres du comité directeur sont assurés comme suit: pour les composantes du salaire jusqu'à douze fois la rente vieillesse AVS maximale (2022: 344 160 francs), la prévoyance professionnelle vieillesse est confiée à la Caisse de pensions Poste, conformément au plan de base I et au plan complémentaire I. L'éventuelle part du salaire excédant ce montant est assurée à la faveur

Le Conseil d'administration fixe la rémunération du comité directeur.

d'une solution d'assurance complète externe. La répartition du paiement des cotisations de la prévoyance professionnelle vieillesse est régie par les dispositions réglementaires de la Caisse de pensions Poste. Les contrats de travail se fondent sur le code des obligations. Dans des cas justifiés, l'employeur peut verser une indemnité de départ n'excédant pas la moitié du salaire annuel brut. Le préavis de congé des membres du comité directeur est de six mois.

Prise en compte du risque

Pour les membres du comité directeur, le calcul de la part variable du salaire est également soumis au principe du malus. Concrètement, on calcule pour tous les niveaux déterminants (La Poste Suisse SA et PostFinance SA) si la valeur seuil donnant droit à une part variable est atteinte. Si c'est le cas, une part variable est accordée à l'ayant droit. Si, au contraire, la valeur seuil donnant droit à une part variable n'est pas atteinte, il y a malus et la part variable de la rémunération diminue en conséquence.

Égalité salariale

Conformément à la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes, les entreprises de plus de 100 collaborateurs sont tenues de procéder à une analyse interne de l'égalité salariale, et de la faire vérifier par un organisme indépendant. À la date de référence du 31 octobre 2020, les salaires au sein de PostFinance SA ont été analysés par Poste CH SA et PostFinance SA au moyen de l'outil d'analyse standard de la Confédération (Logib). Les 3633 collaborateurs au bénéfice de rapports de travail à cette date ont été pris en compte. Le résultat de l'analyse de l'égalité salariale se situe dans le seuil de tolérance statistique de $\pm 5\%$. Mazars SA, Zurich, a vérifié que l'analyse de l'égalité salariale de PostFinance SA a été effectuée correctement sur le plan formel et a confirmé qu'elle est conforme en tous points aux exigences légales et que l'égalité salariale est respectée.

Rémunération 2022

Personnel

En 2022, la masse salariale du personnel de PostFinance SA s'est élevée à environ 374 millions de francs, dont 354 millions au titre des salaires fixes et 19 millions à celui des parts variables principalement pour l'année 2021 (paiement en 2022). Les rémunérations différées, autrement dit qui ne seront versées que lors de l'exercice suivant, se chiffrent à 15 millions de francs pour 2022.

En 2022, PostFinance a occupé en moyenne 3655 collaborateurs, se partageant 3250 postes en équivalents plein temps.

Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration (président inclus) ont été rémunérés à hauteur de 813 100 francs au total (honoraires et prestations annexes), les prestations annexes se montant à 43 100 francs.

Les honoraires du président du Conseil d'administration ont atteint 200 000 francs. Il a en outre perçu des prestations annexes pour un montant de 14 300 francs. Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste ont été versées directement au groupe.

Fixée à 875 700 francs au total par l'Assemblée générale, la limite supérieure des honoraires a été respectée.

Comité directeur

Les membres du comité directeur (CEO inclus) ont été rémunérés à hauteur de 2 945 462 francs, les prestations annexes se montant à 163 300 francs. La rémunération variable versée aux membres du comité directeur, qui est calculée en fonction de la moyenne des taux de réalisation des objectifs des deux derniers exercices, s'est élevée à 460 831 francs.

Le salaire de base du CEO s'est monté à 683 962 francs, auxquels il faut ajouter la part variable liée d'un montant de 107 009 francs.

Fixée à 4 500 000 francs par l'Assemblée générale, la limite supérieure du montant global de la rémunération du comité directeur (prévoyance professionnelle comprise) a été respectée.

PostFinance SA Rémunérations		
CHF	2021	2022
Président du Conseil d'administration		
Honoraires	200 000	200 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	20 000	8 000
Abonnement général 1 ^{re} classe ²	0	6 300
Rémunération totale	220 000	214 300
Autres membres du Conseil d'administration (6)¹		
Honoraires		
Rémunération de base	360 000	400 000
Rémunération des comités	213 800	170 000
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	13 800	28 800
Autres prestations annexes ³	22 000	0
Rémunération totale	609 600	598 800
Total Conseil d'administration (7)¹		
Honoraires	773 800	770 000
Prestations annexes	55 800	43 100
Rémunération totale	829 600	813 100
Président de la direction		
Salaire de base fixe	683 962	683 962
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	113 538	107 009
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	19 200	19 200
Autres prestations annexes ⁴	15 346	16 480
Rémunération totale	832 046	826 651
Autres membres du comité directeur (8)		
Salaire de base fixe	2 139 429	2 261 500
Rémunération variable		
Part variable du salaire (payée l'exercice suivant)	368 397	353 822
Autres paiements ⁵	8 374	0
Prestations annexes		
Indemnités forfaitaires pour frais et représentation	87 500	90 000
Autres prestations annexes ⁴	36 575	37 620
Rémunération totale	2 640 275	2 742 942
Total comité directeur (9)		
Salaire de base et rémunération variable	3 313 700	3 406 293
Prestations annexes	158 621	163 300
Rémunération totale	3 472 321	3 569 593

1 Les indemnités des membres du Conseil d'administration exerçant également une fonction au sein de la Direction du groupe Poste sont versées directement au groupe.

2 Durant l'année du changement de président du Conseil d'administration, ni le président sortant ni son successeur n'ont exercé leur droit à un abonnement général.

3 L'augmentation des prestations annexes en 2021 résulte des charges extraordinaires occasionnées par le recrutement du nouveau président du Conseil d'administration et d'un nouveau membre du comité directeur.

4 Les autres prestations annexes comprennent l'abonnement général 1^{re} classe, le véhicule de fonction et le téléphone mobile.

5 Beat Jaccottet, responsable Business Development, a quitté le comité directeur en 2021. Les autres paiements concernent l'indemnisation de soldes de vacances.

Contrats de management

PostFinance SA n'a conclu aucun contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques en dehors du groupe Poste.

Organe de révision

Il appartient à l'Assemblée générale d'élire l'organe de révision conforme au droit de la société anonyme et au Conseil d'administration celui conforme aux lois sur les banques et sur les bourses. La durée du mandat est dans les deux cas d'un an. Les mandats des deux organes de révision ci-dessus (audit comptable et audit prudentiel) ont été confiés à Ernst & Young SA. Les audits sont réalisés par des équipes distinctes. Le mandat d'organe de révision conforme aux lois sur les banques et sur les bourses a été attribué à Ernst & Young SA pour la première fois en 2019 et l'actuel auditeur responsable, Philipp de Boer, est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2019. L'organe de révision est désigné chaque année pour une durée de mandat d'un an. Les dispositions du code des obligations prévoient que le réviseur responsable ne peut être mandaté que pendant sept ans au plus. Durant l'exercice sous revue, les charges de PostFinance SA pour les honoraires de révision d'Ernst & Young SA se sont élevées à 1 659 393 francs, dont 568 342 francs au titre de l'audit comptable et 1 091 051 francs à celui de l'audit prudentiel. Les instruments dont dispose l'organe de révision pour informer l'organe responsable de la haute direction sont les rapports d'audit comptable et prudentiel, les rapports extraordinaires établis dans le cadre de ses activités ainsi que sa participation aux séances du Conseil d'administration ou de ses comités.

Politique d'information

PostFinance SA échange régulièrement des informations avec la société mère à plusieurs niveaux, notamment en ce qui concerne son mandat de service universel dans le domaine des services de paiement.

Elle dispose en outre d'un concept d'établissement des rapports destinés aux autorités de surveillance, à savoir la FINMA et l'Office fédéral de la communication (OFCOM), ainsi qu'à la Banque nationale suisse (BNS). Les autorités sont informées à intervalles réguliers et en temps utile de tout état de fait relevant de leur domaine de compétences.

Pour sa clientèle privée, PostFinance présente des thèmes d'actualité en relation avec l'argent et les placements sur divers supports d'information, comme ses blogs sur l'argent et sur les placements, tandis que les questions intéressant la clientèle commerciale sont abordées dans son blog sur les affaires. Le blog sur les pionniers traite quant à lui de thématiques concernant le personnel et l'innovation et s'adresse aux demandeurs d'emploi et spécialistes en informatique intéressés. Par ailleurs, PostFinance est présente sur les réseaux sociaux et dialogue activement avec ses clients sur Facebook, Twitter, Instagram, Tik Tok, LinkedIn et YouTube.

Rapport annuel

Figurant parmi les principaux établissements financiers de Suisse, PostFinance est le partenaire de confiance d'environ 2,5 millions de clients privés et commerciaux.

En tant que numéro un du trafic des paiements en Suisse, PostFinance veille jour après jour à la parfaite fluidité des mouvements monétaires. En 2022, elle a exécuté 1,3 milliard de transactions.

Durant l'année sous revue, PostFinance comptait 3655 collaborateurs se partageant 3250 postes en équivalents plein temps.

En 2022, PostFinance a réalisé un bénéfice de 190 millions de francs et le total du bilan a atteint 114 milliards.

Le patrimoine des clients a diminué de 6,1 milliards de francs en 2022. Comme prévu, le maintien des commissions sur avoirs jusqu'en septembre 2022 a permis de consolider des relations avec la clientèle et des avoirs en compte. Les incertitudes géopolitiques et le fort ajustement des taux ont eu des effets de marché négatifs sur le patrimoine des clients de PostFinance insensible aux taux d'intérêt. Du fait d'incertitudes cette fois conjoncturelles, les clients ont fait preuve de retenue pour ce qui est de leurs investissements dans des solutions de placement (fonds, titres).

Le revirement subit des taux décidé par la Banque nationale suisse (BNS) pour passer à des taux directeurs positifs a eu des répercussions directes et sensibles sur le résultat des opérations d'intérêts de PostFinance, qui a enregistré un recul des produits provenant des taux négatifs. Néanmoins, la hausse des taux d'intérêt sur le marché des capitaux offrira à moyen terme le potentiel pour un retour à la normale en matière de marge d'intérêts.

Activités

Réconciliation du résultat d'exploitation selon les directives IFRS du groupe et du bénéfice de PostFinance selon la Comptabilité banques

PostFinance SA rend compte de ses résultats au groupe conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et établit ses comptes selon l'ordonnance de la FINMA sur les comptes (OEPC-FINMA) et la circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques» (PCB).

PostFinance publie en outre des comptes annuels statutaires conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, OEPC-FINMA et PCB). Les autres publications externes de PostFinance SA rendant compte de l'état de ses capitaux propres reposent également sur les données selon les PCB.

Le chapitre Résultats du présent rapport ainsi que le rapport financier du groupe présentent un tableau réconciliant le résultat d'exploitation (EBIT) du segment des services financiers selon les directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA selon les PCB.

Marchés

PostFinance croit en la liberté d'entreprise, et c'est pourquoi elle a organisé ses marchés en quatre secteurs d'activité indépendants. En tant qu'établissement financier de premier plan en Suisse, PostFinance fait avancer la transformation numérique dans les secteurs du trafic des paiements et du retail banking, développe des solutions innovantes dans le secteur de la banque numérique et continue, avec Valuu, à étendre son offre dans celui des activités de plateformes.

Ce faisant, PostFinance place la satisfaction des besoins de la clientèle – tant des particuliers que des entreprises dans toute la Suisse – au premier rang de ses préoccupations.

Clients

PostFinance figure parmi les principaux établissements financiers du pays et propose des produits et des services qui s'adressent à tous. Ses quelque 2,5 millions de clientes et de clients sont souvent en contact avec elle, que ce soit pour effectuer des paiements sur e-finance, avec la PostFinance App ou aux guichets, pour un conseil en matière de financement, de placement ou de prévoyance dans une de ses filiales, pour la recherche d'une hypothèque optimale sur Valuu ou encore pour négocier des cryptomonnaies avec la nouvelle Yuh App.

Conditions-cadres

Cadre législatif

PostFinance est une société anonyme de droit privé, appartenant entièrement à La Poste Suisse SA. Disposant d'une autorisation d'exercer une activité de banque et de maison de titres depuis le 26 juin 2013, elle est soumise à l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Ses activités commerciales sont régies par la législation postale et doivent également tenir compte des objectifs stratégiques fixés par le Conseil fédéral, ainsi que de ceux de la Poste. La législation postale prévoit notamment que PostFinance doit assurer la fourniture des services de paiement relevant du service universel dans toute la Suisse. Elle lui interdit toutefois d'octroyer des crédits et des hypothèques à des tiers. Depuis l'été 2015, PostFinance est l'une des cinq banques suisses réputées d'importance systémique, ce qui témoigne clairement de son importance pour le système financier du pays. En tant que banque d'importance systémique, elle doit satisfaire à des exigences réglementaires supplémentaires.

Évolution

Concurrence

PostFinance opère sur un marché très dynamique et de plus en plus concurrentiel. Suite à la numérisation progressive des services bancaires, les entreprises technologiques mondiales et les start-up du secteur des FinTech sont de plus en plus nombreuses à se presser sur le marché. PostFinance a donc renforcé son orientation stratégique vers le monde numérique.

Économie

La croissance économique mondiale a considérablement marqué le pas en 2022. En outre, de nombreux pays ont enregistré un taux d'inflation nettement supérieur aux taux visés par les banques centrales, ce qui a conduit nombre d'entre elles à resserrer encore plus leur politique monétaire. Ce ralentissement s'explique par une inflation élevée pesant sur le pouvoir d'achat et entraînant une diminution de la demande. Par ailleurs, le sentiment d'insécurité lié à la guerre en Ukraine et les mesures appliquées en Chine pour lutter contre le coronavirus ont freiné l'évolution de l'économie mondiale. À partir de mars, de nombreux pays ont été confrontés dans plusieurs secteurs à une nouvelle flambée de l'inflation, due notamment à la guerre en Ukraine, qui a fait augmenter les prix de nombreuses matières premières. De plus, les problèmes persistants d'approvisionnement ont provoqué de nouvelles hausses des prix de différentes marchandises.

Pour la première fois depuis 2015, en juin 2022, la Banque nationale suisse (BNS) a augmenté son taux directeur et l'intérêt négatif qu'elle applique sur les avoirs à vue d'un demi-point de pourcentage, pour les porter à -0,25%. Son but était de réagir à la pression inflationniste accrue.

La BNS a poursuivi le resserrement de sa politique monétaire, faisant passer son taux directeur à 1,0% par deux augmentations successives, le 22 septembre, puis le 15 décembre 2022. Cette mesure visait à contrer la pression inflationniste accrue et une propagation du renchérissement à d'autres biens et services. Pour garantir la stabilité des prix à moyen terme, de nouvelles hausses du taux d'intérêt ne sont pas à exclure.

Dans son scénario de base pour l'économie mondiale, la BNS estime que cette situation délicate va dans un premier temps perdurer. Ainsi, la croissance économique mondiale devrait être faible au cours des prochains trimestres, tandis que l'inflation se maintiendra à un niveau élevé. Cette dernière devrait cependant retrouver à moyen terme des niveaux plus modérés à l'étranger, notamment du fait du resserrement des politiques monétaires dans de nombreux pays.

Néanmoins, les perspectives d'inflation sont toujours entourées d'une grande incertitude actuellement. Il se pourrait par exemple que la situation de l'Europe en matière d'approvisionnement énergétique se dégrade et que, dans le même temps, la forte inflation perdure, rendant nécessaires de nouveaux resserrements des politiques monétaires. Enfin, la pandémie de COVID-19 reste un risque important pour l'économie mondiale.

Sur le marché du travail, la situation est demeurée positive. L'emploi a continué de progresser, tandis que le chômage enregistrait un nouveau recul léger. Enfin, les capacités de production étaient dernièrement bien utilisées dans l'ensemble de l'économie.

Réglementation

Le Parlement ayant rejeté le projet de révision de la loi sur l'organisation de la Poste, PostFinance reste soumise à l'interdiction d'octroyer des crédits et des hypothèques. La réglementation continue en revanche de s'étoffer pour le secteur bancaire, avec notamment un durcissement des règles dans les domaines de la prévention du blanchiment d'argent, de la finance durable et de la garantie des dépôts ainsi que dans la gestion des risques opérationnels. Au final, les évolutions réglementaires entraînent une hausse sensible des coûts à la charge des banques, à laquelle vient s'ajouter la mise en œuvre de la nouvelle adaptation des sanctions en lien avec la guerre en Ukraine.

Smart banking.
Made for
Switzerland.

Stratégie

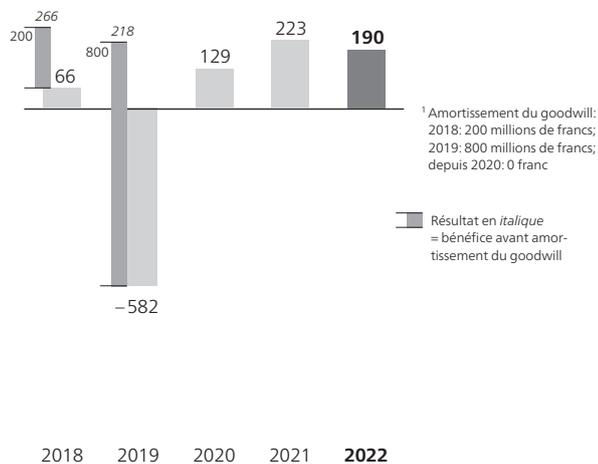
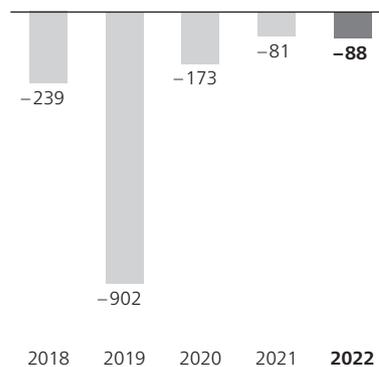
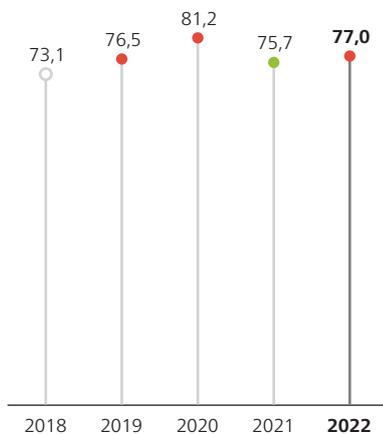
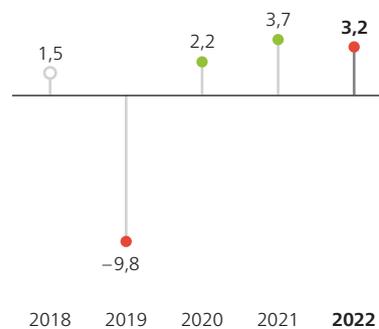
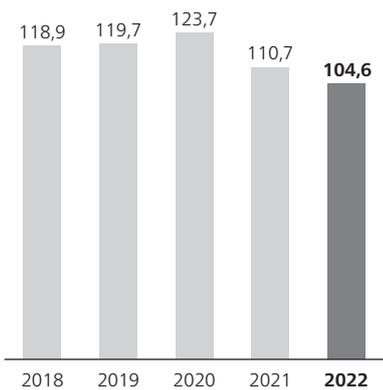
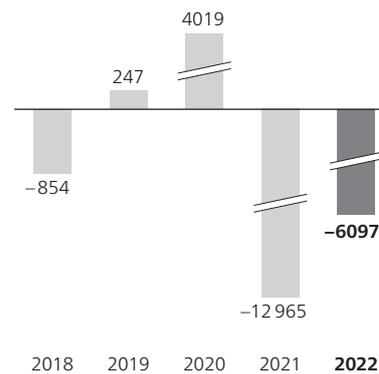
PostFinance est un prestataire de services financiers diversifié et innovant. Elle propose à ses clientes et à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. PostFinance souhaite tout simplement faire du banking une expérience agréable. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse. Dans le même temps, elle gère ses ressources et ses investissements de manière responsable, diligente et durable.

PostFinance a en outre pleinement intégré la responsabilité d'entreprise dans sa stratégie et la considère dans sa globalité, c'est-à-dire dans ses dimensions à la fois écologiques, économiques et sociales. Assumant ses responsabilités, elle voit la durabilité comme une chance à saisir pour fournir des services financiers encore plus innovants et diversifiés.

Positionnement

Avec sa stratégie SpeedUp et ses quatre Business Units bien distinctes et se focalisant chacune sur son secteur d'activité, PostFinance suit une approche axée systématiquement sur la satisfaction des besoins des clientes et des clients. Chaque Business Unit se concentre sur les besoins de sa clientèle:

- «Payment Solutions» est le partenaire de confiance des commerçants et émetteurs de factures suisses dans le domaine des solutions de paiement et d'encaissement.
- «Retail Banking» propose aux clients privés et commerciaux des solutions intelligentes de gestion de leur argent, dans les mondes aussi bien physique que numérique.
- «Digital First Banking» développe une offre complètement inédite, axée d'emblée sur le tout numérique, dans le domaine «banking & beyond».
- «Platform Business» développe une plateforme suisse indépendante de comparaison et de souscription en matière de financement, d'assurance et de prévoyance.

Bénéfice/Perte¹2018 à 2022
En millions de CHF**Valeur ajoutée de l'entreprise**2018 à 2022
En millions de CHF**Ratio coûts/revenus**2018 à 2022
En pour cent**Rendement des fonds propres**2018 à 2022
En pour cent**Moyenne du patrimoine des clients (Ø mensuelle)**2018 à 2022
En milliards de CHF**Évolution du patrimoine des clients**2018 à 2022
En millions de CHF

Commentaire de l'évolution des activités

Chiffres clés

En 2022, PostFinance a réalisé un bénéfice – établi selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB) – de 190 millions de francs, en recul de 33 millions par rapport à l'exercice précédent.

Malgré le revirement des taux d'intérêt, les produits d'exploitation ont diminué de 70 millions de francs.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Elles enregistrent un résultat en baisse de 80 millions par rapport à l'exercice précédent. Mais les taux d'intérêt sur le marché des capitaux, en hausse, devraient permettre à la marge d'intérêts de retrouver progressivement un niveau normal et à PostFinance d'améliorer sensiblement sa rentabilité.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services ainsi que celui des opérations de négoce évoluent positivement. Les produits générés par l'utilisation des cartes de crédit ont rebondi par rapport à l'exercice précédent, dont le résultat avait été marqué par la pandémie de COVID-19. La légère augmentation des recettes tient aux frais des packages bancaires lancés en 2021 auprès de la clientèle privée, au développement des offres dans le domaine des placements et aux chiffres d'affaires réalisés par l'e-trading. On note en revanche le recul accéléré des versements effectués dans les filiales de la Poste. La pandémie et le passage à la QR-facture semblent modifier durablement les habitudes des clients, ceux-ci se tournant de plus en plus vers les solutions numériques. De ce fait, les recettes provenant des frais pour les destinataires diminuent toujours plus.

Les charges d'exploitation ont été réduites de quelque 36 millions de francs par rapport à l'exercice précédent. Les charges de personnel ont reculé de près de 14 millions de francs, pendant que les autres charges d'exploitation diminuaient de 22 millions.

Le recul du résultat d'entreprise se reflète également dans les chiffres clés: le rendement des fonds propres a diminué pour s'établir à 3,2% et le ratio coûts/revenus a légèrement augmenté, malgré une politique de maîtrise systématique des coûts, si bien que l'exercice 2022 s'est clos lui aussi sans génération de valeur ajoutée de l'entreprise.

Les chiffres de vente et le nombre de transactions confirment le bien-fondé de l'orientation de l'offre vers les clients qui gèrent eux-mêmes leurs finances, en se servant des produits simples et attrayants de PostFinance.

Les limites de son modèle économique avaient contraint PostFinance à maintenir les commissions sur avoirs jusqu'en septembre 2022. De plus, l'adoption des nouveaux packages bancaires, en 2021, s'est, comme prévu, traduite chez la clientèle privée par une consolidation du portefeuille des clients ayant PostFinance comme relation bancaire principale, par la fermeture de comptes inactifs et, parfois, par la résiliation de la relation client. Comme on s'y attendait, cela a eu pour effet une baisse des engagements résultant des dépôts de la clientèle. Le bilan a également diminué en raison du recul des activités liées aux opérations de financement de titres. Le total du bilan a diminué de 7,3 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent.

Du fait des incertitudes conjoncturelles, les clientes et les clients en placements de PostFinance ont fait preuve de retenue s'agissant des investissements dans des fonds de placement et des placements en titres, ce qui s'est traduit à partir d'avril 2022 par un recul des afflux nets de fonds et par des activités de négoce en nette régression. Dans le sillage des incertitudes géopolitiques et du fort ajustement des taux, des effets de marché négatifs ont en outre été enregistrés en 2022 sur le patrimoine des clients de PostFinance insensible aux taux d'intérêt.

Le patrimoine des clients a diminué de 6,1 milliards de francs par rapport à l'exercice précédent.

PostFinance SA Chiffres clés			
2022, avec comparaison exercice précédent			
		2021	2022
Bilan			
Total du bilan selon Comptabilité banques	millions de CHF	121 667	114 380
Ratio de fonds propres selon prescriptions pour banques d'importance systémique	%	20,3	21,3
Ratio d'endettement going concern	%	4,71	4,98
Ratio d'endettement gone concern	%	0,42	0,56
Compte de résultat selon Comptabilité banques			
Produits d'exploitation	millions de CHF	1 311	1 240
Résultat opérationnel	millions de CHF	223	192
Bénéfice/Perte	millions de CHF	223	190
Rendement des fonds propres ¹	%	3,7	3,2
Ratio coûts/revenus	%	75,7	77,0
Patrimoine des clients et prêts			
Patrimoine des clients ²	millions de CHF, Ø mois	110 714	104 617
Fonds, titres et assurances-vie ²	millions de CHF, Ø mois	18 219	15 853
Fonds des clients	millions de CHF, Ø mois	92 495	88 764
Evolution du patrimoine des clients ³	millions de CHF	-12 965	-6 097
Avoirs administrés selon prescriptions Circ. 2020/1 ²	millions de CHF	38 389	35 669
Apports d'argent frais avois administrés ³	millions de CHF	-6 890	7
Hypothèques ⁴	millions de CHF	6 262	6 192
Chiffres clés marché et personnel			
Clients	milliers	2 576	2 461
Clients privés	milliers	2 308	2 198
Clients commerciaux	milliers	268	263
Utilisateurs e-finance	milliers	1 928	1 939
Comptes de clients privés	milliers	3 732	3 624
Comptes de clients commerciaux	milliers	305	294
Satisfaction des clients privés	indice	80	79
Satisfaction des clients commerciaux	indice	77	76
Effectif moyen	équival. plein temps	3 237	3 250
Satisfaction du personnel	indice	77	79
Transactions			
Transactions dans le trafic des paiements	millions	1 265	1 320

1 Rendement des fonds propres = résultat opérationnel selon Comptabilité banques/fonds propres moyens pris en compte selon Comptabilité banques

2 PostFinance présente le patrimoine des clients et les avoirs administrés. Le patrimoine des clients comprend tous les avoirs apportés par les clients et il est déterminé sur la base de montants mensuels moyens. Les avoirs administrés n'incluent que les fonds déposés à des fins d'investissement à la date de référence.

3 La composition des avoirs administrés et leur calcul se fondent sur des dispositions réglementaires. Le patrimoine des clients couvre quant à lui un spectre plus large et comprend aussi des avoirs n'ayant pas été déposés à des fins d'investissement (p. ex. avoirs en compte privé). Son calcul repose en outre sur des moyennes mensuelles. Il peut en résulter une évolution différente de ces deux chiffres clés.

4 Opérations de commissions en coopération avec des partenaires financiers

Patrimoine et volume des opérations clients

Durant l'exercice sous revue, le total du bilan a reculé de 7,3 milliards de francs pour s'établir à 114 milliards. Cette diminution s'explique en particulier par la baisse des engagements résultant des dépôts de la clientèle et par celle des activités liées aux opérations de financement de titres.

Les actifs détenus par PostFinance consistent toujours, pour une part importante, en des placements financiers à taux fixe à plus d'un an, en Suisse et à l'étranger. Au 31 décembre 2022, les liquidités déposées auprès de la BNS étaient toujours très élevées.

Le patrimoine des clients a diminué de 6,1 milliards de francs. Chez la clientèle privée, l'adoption des nouveaux packages bancaires, en 2021, s'est traduite par une consolidation du portefeuille des clients ayant PostFinance comme relation bancaire principale et, parfois, par la résiliation de la relation client. De plus, le taux d'intérêt toujours négatif appliqué par la BNS sur les avoirs à vue a accru la pression sur les opérations d'intérêts de PostFinance, qui a dû répercuter les taux du marché négatifs sur sa clientèle jusqu'en septembre 2022, sous la forme de commissions sur avoirs.

La commission grevant les avoirs de la clientèle individuelle dépassant une limite d'exemption donnée a été maintenue, ce qui a entraîné une diminution des avoirs à vue des clients Corporate concernés.

Les commissions sur avoirs concernant les comptes de clientes et clients privés possédant un patrimoine supérieur à 100 000 francs ont également dû être maintenues jusqu'en septembre 2022. Depuis le second semestre 2021, la commission sur avoirs devait s'appliquer aux avoirs des clients privés dépassant 100 000 francs. Ces mesures ont entraîné, comme on s'y attendait, une sortie de fonds des clients ou leur transfert dans des fonds de placement ou des placements en titres.

La thématique des placements revêt une importance stratégique pour PostFinance. Un très bon accueil a été réservé aux solutions de placement numériques telles que e-gestion de patrimoine, conseil en fonds Base, conseil en placement Plus et fonds self-service. Enfin, les placements durables sont de plus en plus demandés. Cependant, les afflux nets de fonds, qui se sont chiffrés à près de 300 millions de francs, ne sont pas parvenus à compenser les fluctuations de la valeur de marché en 2022. Du fait d'incertitudes conjoncturelles, les clients de PostFinance ont fait preuve de retenue pour ce qui est de leurs investissements dans des fonds de placement et des placements en titres, ce qui s'est traduit, à partir d'avril 2022, par un recul des afflux nets de fonds et par des activités de négoce en nette régression. Dans le sillage des incertitudes géopolitiques et du fort ajustement des taux, des effets de marché négatifs ont été enregistrés en 2022 sur le patrimoine des clients de PostFinance insensible aux taux d'intérêt.

Fin 2022, le patrimoine des clients dans les produits de placement s'élevait à environ 15,9 milliards de francs, ce qui représente une diminution de 13% par rapport à l'exercice précédent.

Durant l'exercice sous revue, PostFinance a exécuté 1320 millions de transactions de paiement, soit une augmentation de 4,3% par rapport à 2022. Ses clientes et ses clients ont effectué des transactions pour un montant total dépassant largement 2000 milliards de francs. Ces chiffres témoignent clairement de l'importance de PostFinance sur le marché suisse des services financiers.

Le 30 juin 2020, la place financière suisse a adopté la QR-facture. Les bulletins de versement suisses ont définitivement tiré leur révérence lors du passage à la norme ISO 20022 et de l'adoption de la nouvelle QR-facture, à l'issue d'une période de transition qui a pris fin le 30 septembre 2022.

La pandémie et le passage à la QR-facture semblent modifier durablement les habitudes de la clientèle, celle-ci se tournant de plus en plus vers l'online banking. En 2022 aussi, cette tendance a provoqué un recul sensible du chiffre d'affaires lié aux versements au guichet dans les filiales de la Poste. Les retraits d'espèces dans les filiales de la Poste et aux Postomat ont eux aussi continué de suivre une courbe descendante, ce qui s'explique par le fait que, dans un contexte de numérisation croissante, les moyens de paiement autres que l'argent liquide séduisent de plus en plus. Les paiements par carte et les solutions de paiement mobile comme TWINT sont en particulier très prisés depuis la pandémie de COVID-19.

Après des années marquées par la crise sanitaire, les cartes de crédit et les cartes prépayées de PostFinance sont de nouveau très utilisées: les transactions et les chiffres d'affaires enregistrent une croissance record à l'étranger, tandis que les cartes sont plus que jamais utilisées en Suisse. Cette évolution s'explique par la reprise progressive des voyages à la suite de la suppression des restrictions liées à la crise sanitaire, par la substitution des moyens électroniques aux espèces et par le développement de l'infrastructure de paiement, sans oublier le fait que les cartes sont aussi toujours plus utilisées pour le paiement de petites sommes.

Investissements

En 2022, PostFinance a opéré des investissements dans l'entretien de son système de noyau bancaire. Dans le cadre du cycle de vie, une partie des plateformes des serveurs d'applications et des bases de données virtualisés ont été renouvelées, ce qui a permis des gains de performance. De plus, la capacité des plateformes de gestion et de sauvegarde des données a dû être accrue en raison de l'augmentation générale du volume des données.

Fin 2022, le portefeuille immobilier – qui compte 20 biens – présentait une valeur de marché de 1,27 milliard de francs. Durant l'exercice sous revue, PostFinance a investi quelque 25 millions de francs pour maintenir sa valeur et le développer. Elle a également mis l'accent sur l'amélioration de la durabilité écologique. Tous les bâtiments ont été soumis à des analyses qui ont débouché sur la mise en œuvre ou la planification de mesures en ce sens.

Les travaux de rénovation du bâtiment de Genève Mont-Blanc, érigé en 1892, ont nécessité en 2022 des investissements d'un montant de 5 millions de francs. Un contrat de location à long terme portant sur une superficie de bureaux de 1400 m² répondant à un standard de construction élevé est passé à un nouveau locataire.

Quant à l'immeuble de Genève Montbrillant, situé à proximité de la gare de Cornavin, il est transformé de bâtiment purement postal en immeuble de rendement adapté au marché. En 2022, 3,5 millions de francs ont été investis dans la remise en état et la transformation de ses plus de 65 000 m² de surface utile.

À l'issue de négociations avec la Ville de Genève, les travaux pour la nouvelle construction de Genève Rive ont pu commencer. Les dépenses liées au développement du projet ont représenté 2 millions de francs en 2022. Le nouveau bâtiment accueillera la filiale de la Poste Genève 3 ainsi que des bureaux et des appartements.

À Fribourg, des surfaces mises en location par la Poste ont été libérées au rez-de-chaussée de l'immeuble situé avenue de Tivoli, ce qui a mis à disposition une surface de vente de plus de 1800 m². Un détaillant a signé un contrat de location à long terme et ouvrira son commerce au premier trimestre 2023. Au total, PostFinance a investi à Fribourg 4 millions de francs dans l'optimisation des surfaces du rez-de-chaussée et dans d'autres projets de construction déjà en cours.

Le projet de Zurich-Oerlikon s'est achevé fin 2022. PostFinance y a investi 3 millions de francs durant l'exercice sous revue. Le SpeedUp Space d'Oerlikon a été inauguré en juin 2022. Situé à proximité de la gare, il propose au personnel de PostFinance 540 m² de surfaces de travail, de réunion et d'ateliers.

Enfin, PostFinance a aussi investi sous la forme d'apports en capital dans des participations.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance

Résultats

Produits d'exploitation

Malgré le revirement des taux d'intérêt, les produits d'exploitation ont diminué de 71 millions de francs.

Les opérations d'intérêts sont la principale source de revenus de PostFinance. Elles enregistrent un résultat en baisse de 80 millions par rapport à l'exercice précédent, ce recul étant imputable à la fin des taux d'intérêt négatifs.

Les marchés financiers internationaux ont de nouveau été suspendus à l'évolution de l'inflation et aux attentes que celle-ci suscite à l'égard de la politique monétaire. Le revirement subit des taux décidé par la BNS pour passer à des taux directeurs positifs a eu des répercussions directes et sensibles sur le résultat des opérations d'intérêts de PostFinance.

S'appuyant sur la décision historique de la BNS de revenir à un taux directeur positif après huit ans environ, PostFinance a supprimé au 1^{er} octobre 2022 les commissions sur avoirs qu'elle appliquait à la clientèle privée et commerciale. Parallèlement, elle n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire.

En revanche, elle a enregistré des produits provenant de la rémunération des avoirs auprès de la BNS et des rendements positifs de nouvelles tranches d'investissement. Au cours de l'année sous revue, les taux d'intérêt à long terme sur le marché des capitaux ont nettement progressé, ce qui a permis d'obtenir des rendements plus élevés pour les placements financiers. Chez PostFinance, de nouveaux placements sont effectués en permanence dans un portefeuille à long terme pour les différentes échéances annuelles. De ce fait, la hausse des taux d'intérêt à long terme ne se répercutera sur les placements financiers qu'à moyen terme sous la forme de produits plus élevés. Les produits d'intérêts dans le portefeuille d'immobilisations financières ont également reculé en 2022. Des correctifs de valeur de portefeuille se sont traduits en 2022 par des dépréciations, tandis que l'exercice précédent avait été marqué par des reprises de dépréciations.

Néanmoins, le retour graduel de la marge d'intérêts à un niveau normal offre à PostFinance le potentiel pour améliorer sensiblement sa rentabilité à l'avenir.

Le résultat des opérations de commissions et des prestations de services a globalement augmenté d'environ 7 millions de francs.

La légère augmentation des recettes tient aux frais des packages bancaires lancés en 2021 auprès de la clientèle privée, au développement des offres dans le domaine des placements et aux chiffres d'affaires réalisés par l'e-trading.

Les produits générés par l'utilisation des cartes de crédit ont rebondi par rapport à l'exercice précédent. En 2022, les clientes et les clients de PostFinance se sont remis à voyager en nombre, alors que la pandémie de COVID-19 avait encore affaibli le résultat de l'exercice 2021.

On note en revanche le recul accéléré des versements effectués dans les filiales de la Poste et une moindre sollicitation de celles-ci. La pandémie et le passage à la QR-facture semblent modifier durablement les habitudes des clients, ceux-ci se tournant de plus en plus vers les solutions numériques. De ce fait, les recettes provenant des frais pour les destinataires diminuent toujours plus.

Le volume des opérations sur devises a évolué positivement. Globalement, le résultat des opérations de négoce conforme à «Comptabilité – banques» a progressé de quelque 9 millions.

S'agissant des chiffres d'affaires de la conversion de devises, on a observé un glissement généralisé des transactions en espèces en lien avec les opérations sur devises des clients et avec les retraits en monnaie étrangère aux distributeurs automatiques de billets en Suisse et à l'étranger vers des transactions de virement sans numéraire à l'étranger.

Les autres résultats ordinaires ont reculé de 6 millions de francs en 2022. Les produits plus élevés enregistrés au cours de l'exercice précédent s'expliquaient par la cession de placements financiers.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont été réduites de quelque 36 millions de francs par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnel ont diminué d'environ 14 millions de francs, en raison principalement de la variation des cotisations versées aux institutions de prévoyance en faveur du personnel. En 2021, des charges avaient été générées par un apport unique à la Caisse de pensions Poste, par l'augmentation des engagements de cette dernière conformes aux Swiss GAAP RPC 16 ainsi que par un nouveau calcul des primes de fidélité et des congés sabbatiques.

L'effectif moyen a augmenté de treize postes à plein temps pour s'établir à 3250 unités. Conformément à son orientation stratégique, PostFinance mise sur la simplification et la numérisation de ses processus. Elle n'a donc repourvu les postes vacants qu'avec retenue, tout en investissant de manière ciblée dans le développement de nouveaux secteurs d'activité et dans le recrutement des spécialistes nécessaires à cet effet, en particulier dans les domaines de l'informatique et de la data driven company.

PostFinance a développé son secteur informatique en internalisant des spécialistes externes. Les effectifs ont diminué dans les unités Distribution et Operations, ce qui s'explique, pour la première unité, par la suppression de la prestation «Working Capital Management» et par le fait que, étant donné la situation actuelle sur le marché du travail, les départs liés à la fluctuation naturelle du personnel n'ont pas encore tous été compensés par le recrutement de nouveaux spécialistes.

Parallèlement, le recul des coûts de projet et les gains d'efficacité obtenus par la mise en œuvre de la stratégie ont fait baisser les autres charges d'exploitation de près de 22 millions de francs.

Impôts sur le bénéfice et résultat extraordinaire

En raison des résultats statutaires (résultat selon les PCB) négatifs des exercices précédents et des reports de pertes qui en ont résulté, les charges d'impôts courants sur le bénéfice sont nulles.

Bénéfice

En 2022, PostFinance a réalisé un bénéfice – établi selon les prescriptions comptables pour les banques (PCB) – de 190 millions de francs, en recul de 33 millions par rapport à l'exercice précédent.

Réconciliation entre le compte de résultat du segment du groupe et le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux PCB

Le rapport financier de la Poste présente les chiffres du segment des services financiers. Ce segment rend compte du point de vue du groupe, avec l'affectation de divers postes de produits et de charges de PostFinance à d'autres unités du groupe. Il intègre en outre la vision consolidée. Le tableau ci-après réconcilie le résultat du segment des services financiers, le résultat de l'exercice de PostFinance conforme aux directives IFRS du groupe et le bénéfice de PostFinance SA conforme aux PCB.

PostFinance SA Réconciliation des résultats		
En millions de CHF	2021	2022
Résultat d'exploitation (EBIT) normalisé du segment PostFinance avant frais/droits et compensation des coûts nets	272	229
Normalisation ¹	9	0
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS avant frais/droits et compensation des coûts nets	281	229
Frais de siège, droits de licence et compensation des coûts nets	-11	-6
Résultat d'exploitation (EBIT) du segment PostFinance conforme aux IFRS après frais/droits et compensation des coûts nets	270	223
Résultat des sociétés associées et coentreprises	-3	-8
Résultat financier	-36	-38
Résultat d'entreprise (EBT) du segment PostFinance	231	177
Impôts sur le bénéfice	-36	-28
Bénéfice du segment PostFinance	195	149
Effets de la consolidation de sociétés associées et coentreprises	4	7
Bénéfice de PostFinance SA avant réconciliation	199	156
Différences d'évaluation des immobilisations financières	9	19
Reprises de dépréciations/Dépréciations sur immobilisations financières et créances y c. impôts	0	0
Plus-values réalisées sur remboursements (anticipés)	2	-18
Différences d'évaluation entre les Swiss GAAP RPC 16 et la norme IAS 19	-12	10
Différences d'évaluation des contrats de location selon IFRS 16	0	0
Amortissement sur immeubles réévalués	-3	-3
Correctif de valeur individuel consécutif à une diminution de la valeur de marché (actif immobilisé)	-4	-1
Différences d'évaluation des participations	-2	-2
Plus-values réalisées sur participations	-2	0
Ajustement des effets fiscaux courants et latents selon IFRS	36	29
Bénéfice de PostFinance SA selon Comptabilité banques	223	190

¹ À la suite de l'abrogation, avec effet début 2022, de la réglementation relative à la remise de bons pour le personnel aux bénéficiaires de rente, PostFinance a dû dissoudre des provisions pour autres prestations à long terme pour collaborateurs, avec effet sur le résultat. Sans normalisation, l'abrogation de cette réglementation aurait limité la comparabilité du résultat avec celui de l'exercice précédent.

Les produits et prestations numériques ainsi que les mesures prises en faveur des taux d'intérêt sont fort appréciés

Résultats non financiers significatifs

Satisfaction des clients

En 2022, la satisfaction globale des clients privés de PostFinance a atteint 79 points et celle des clients commerciaux Retail 76 points, sur une échelle de 0 à 100. Les deux valeurs ont perdu un point par rapport à l'exercice précédent. Malgré ce léger recul, près de 90% de clients privés et 83% de clients commerciaux continuent de se déclarer fondamentalement satisfaits de PostFinance. Ceux qui ont une opinion neutre ou négative justifient celle-ci le plus souvent par des frais trop élevés ou par des intérêts trop faibles.

L'offre de PostFinance est évaluée diversement: e-finance, la PostFinance App et TWINT sont très appréciés de la clientèle privée interrogée, qui leur attribue respectivement 83, 84 et 89 points, toujours sur un maximum de 100. Concernant l'évaluation de l'utilisation de la carte, le premier trimestre 2022 enregistre encore un léger recul. Néanmoins, l'introduction de la PostFinance Debit Mastercard® et la plus grande acceptation qu'elle entraîne devraient avoir en 2023 un effet sensible sur la satisfaction quant à la PostFinance Card.

La façon dont PostFinance a réagi aux différentes hausses des intérêts appliquées par la Banque nationale suisse a provoqué dès l'été 2022 de nombreuses réactions positives de la part de clients commerciaux importants et institutionnels et elle devrait aussi avoir des répercussions positives sur la satisfaction des retail accounts en 2023.

Motivation du personnel

Les notes obtenues dans le cadre du questionnaire principal du sondage du personnel ont toutes augmenté en 2022 à un niveau élevé. Atteignant 83%, le taux de participation au sondage du personnel a de nouveau été très important.

Les résultats concernant le travail ont progressé de deux points, tandis que le thème de l'engagement a obtenu des évaluations en augmentation de trois points. Les valeurs sont réjouissantes, en particulier après la pandémie et des changements liés à une réorganisation de l'entreprise.

La grande majorité des personnes interrogées sont d'avis qu'elles ont ce qu'il leur faut pour travailler et que leur travail a un sens (progression de deux points par rapport à l'exercice précédent). Dans le thème du travail, l'appréciation du temps à disposition pour exécuter le travail assigné est celle qui progresse le plus en bondissant de cinq points par rapport à l'année précédente.

Les évaluations relatives à l'engagement affichent toutes trois points de plus que lors de l'exercice précédent. Elles englobent des appréciations sur le plaisir que procure le travail, sur la fierté de travailler à la Poste et sur la disposition à recommander la Poste comme employeur. Cette dernière atteint désormais un niveau élevé, tandis que les deux autres appréciations restent à un niveau positif moyen.

Comme lors de l'exercice précédent, les membres du personnel ayant une fonction de gestion ont tendance à décerner de meilleures notes. Il s'agit quasiment de la seule différence démographique observée.

Évaluation des risques

En raison de l'interdiction d'octroyer des crédits et de ses activités de placement sur les marchés monétaire et des capitaux qui en découlent, PostFinance subit quasi intégralement les effets des taux du marché en relation avec ses nouveaux investissements. Malgré cette restriction, elle continue de poursuivre une politique de placement prudente, ce qui se reflète dans un portefeuille se distinguant par une qualité de crédit très bonne et des liquidités excellentes. La structure des échéances du portefeuille de placements est coordonnée avec celle du refinancement, si bien qu'il en résulte un positionnement équilibré pour ce qui est du risque de taux d'intérêt. Dans un contexte dominé jusque mi-2022 par des taux d'intérêt négatifs, PostFinance a pu améliorer en permanence l'application de taux négatifs conformes au marché pour les produits de la clientèle, soutenant ainsi sa marge d'intérêts. Sa stratégie définie en amont pour le retour aux intérêts positifs a été mise en œuvre avec succès au second semestre 2022, sans qu'il y ait de changements significatifs dans la structure de la clientèle.

Sur le fond, les risques les plus importants que court PostFinance résultent de défaillances inattendues dans son portefeuille de placements. C'est pourquoi, outre la qualité de crédit, la diversification des risques est examinée et évaluée à intervalles réguliers au sein du portefeuille. Les risques de variation des taux d'intérêt encourus du fait de la transformation des échéances peuvent avoir pour effet un résultat des opérations d'intérêts fluctuant dans le temps. Ces risques sont évalués en permanence dans le cadre d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes. Puisque son important portefeuille à revenus fixes n'est pas concerné par une volatilité accrue des marchés, les risques de marché auxquels s'expose PostFinance ne revêtent qu'une importance secondaire. La situation en matière de liquidité reste très stable à un niveau élevé. D'autres défis peuvent naître de l'application de nouvelles prescriptions réglementaires, auxquelles PostFinance serait particulièrement exposée en raison de la flexibilité limitée par la loi de son modèle économique.

Jalons 2022

Innovation

Les équipes d'innovation et de venturing et les initiatives de PostFinance en la matière se présentent sous l'étiquette de «VNTR | Innovation & Venturing». Elles anticipent ce qui créera de la valeur pour PostFinance à l'avenir.

En 2022, le processus prospectif d'exploration de l'avenir a été relancé après avoir été remanié. Il consiste à analyser des signaux, des tendances et des technologies pour en déduire de nouveaux champs d'innovation envisageables. Ce processus d'innovation a été encore davantage professionnalisé et la collaboration avec des start-up, par exemple dans le cadre de la plateforme suisse «Kickstart Innovation», est passée à la vitesse supérieure, notamment au moyen de tests concrets de faisabilité.

VNTR a par ailleurs mis l'innovation au service des thématiques de la durabilité, en développant un calculateur d'émissions de CO₂ à partir de l'idée d'une collaboratrice de PostFinance. Sur la base des données des paiements effectués via TWINT, PostFinance et des cartes de crédit, ce calculateur et le site web correspondant permettent à toutes les clientes et à tous les clients d'e-finance de se faire une idée des effets de leur consommation sur les émissions de CO₂. Il est également possible de réduire son empreinte carbone grâce à différentes compensations.

La première version du site «TokenMarketCap» a été développée en 2022. Ce projet innovant permet d'avoir une vue d'ensemble à l'échelle de la Suisse des jetons d'actifs, qui sont les actions numériques de demain. À l'heure actuelle, les investisseurs qui recherchent des actions numériques d'entreprises doivent se rendre sur différentes plateformes pour disposer d'une vue d'ensemble. «TokenMarketCap» leur évite ces différentes démarches en proposant des informations neutres concernant le marché suisse des jetons d'actifs.

tilbago, la participation de PostFinance active dans le domaine de l'innovation, s'est encore développée. Sa plateforme de recouvrement numérique pour les clients entreprises a en outre été intégrée dans le logiciel pour les communes de Dialog AG, la filiale du groupe Poste. Associée à PostFinance, tilbago est la première entreprise de Suisse à introduire la facture dématérialisée dans le processus de recouvrement: depuis 2022, tous les offices des poursuites de Suisse sont reliés à l'e-facture de PostFinance.

Dans une étude réalisée en 2022, le magazine économique Capital a élevé les activités d'innovation et de venturing de PostFinance au rang des meilleures unités d'innovation numérique de l'espace germanophone en les sélectionnant parmi les 15 «meilleurs innovation labs» et parmi les 10 «meilleurs programmes pour start-up».

Développement de produits et de services

PostFinance poursuit sa transformation, avec pour objectif de devenir la principale banque numérique du pays. Plus de 1,9 million de clientes et clients disposent d'un accès à e-finance et ils sont près d'un million à déjà utiliser activement l'application. PostFinance se positionne ainsi comme le partenaire idéal pour tous ceux qui privilégient la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leur argent.

Succès de Yuh, l'application lancée conjointement par PostFinance et Swissquote

L'application Yuh a soufflé sa première bougie en mai 2022 en affichant au compteur 60 000 «Yuhers». Le produit financier numérique développé conjointement par Swissquote et PostFinance regroupe les principaux instruments financiers dans une application innovante. Yuh séduit les personnes qui privilégient le «tout numérique» en gérant leur argent via une application mobile. Elle a ceci de particulier qu'elle ne se contente pas d'établir des plans d'épargne et de permettre les paiements: la néo-banque propose aussi un accès simple au négoce de titres et de cryptomonnaies. Fin 2022, l'application a dépassé pour la première fois la barre des 100 000 clientes et clients.

Lancement réussi de la QR-facture

Depuis plusieurs années, le trafic des paiements suisse fait l'objet d'une harmonisation fondamentale sous l'égide de SIX Interbank Clearing SA. Pour cela, les procédures de paiement jusque-là diverses des banques ont été uniformisées sur la base du standard ISO 20022. Depuis le 30 juin 2020, les bulletins suisses (bulletins de versement / bulletins de versement avec numéro de référence) ont été progressivement remplacés par la QR-facture lisible par voie numérique. Pendant une phase de transition qui a duré jusqu'au 30 septembre 2022, la QR-facture fonctionnait en même temps que les bulletins de versement rouge et orange (BV/BVR).

Ces derniers ont été définitivement remplacés par les QR-factures le 1^{er} octobre 2022, partout en Suisse. PostFinance soutient ainsi le passage au numérique de la comptabilité ainsi que les produits associés, à savoir la QR-facture et eBill.

Au cours de l'année sous revue, PostFinance a assuré, en collaboration avec la place financière suisse, le déroulement optimal du passage à la QR-facture et ce, comme le montrent de premiers sondages, tout en se distinguant par son amabilité envers la clientèle. À l'automne, PostFinance était seule à proposer à ses clientes et à ses clients le paiement de leurs factures avec code QR via un smartphone ou un ordinateur, tandis que cette opération n'était possible que via un téléphone auprès de nombreux établissements financiers.

Dans le sens d'un service public équilibré, les clients auront le choix d'opter pour l'exécution de leurs paiements par voie numérique ou d'accorder la préférence au contact personnel au guichet ou à la voie postale.

e-gestion de patrimoine, une solution très prisée

L'e-gestion de patrimoine de PostFinance connaît un franc succès: en 2022, le patrimoine géré a franchi la barre du milliard de francs. L'offre est désormais utilisée par 20 000 clientes et clients. Nombre d'entre eux se sont lancés dans les opérations de placement avec des montants relativement modestes. Ils peuvent compter sur les compétences des experts en investissements de PostFinance pour le placement optimal de leurs fonds, en adéquation avec leur stratégie de placement. Dorénavant, la clientèle peut investir dans l'e-gestion de patrimoine au moyen d'un plan d'épargne pour ainsi profiter de l'effet de prix moyen.

Lancement des fonds ESG

Les clientes et les clients demandent de plus en plus des produits financiers garantissant une épargne durable pour leur retraite. PostFinance a donc développé son offre. Depuis mai, les quatre fonds de prévoyance PostFinance Pension poursuivent une stratégie durable selon les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), PostFinance adoptant l'approche de durabilité du «meilleur de la classe». En d'autres termes, les investissements portent sur des entreprises qui, dans leur secteur, affichent les meilleures performances en matière de développement durable. En tenant compte de ces critères de durabilité, les fonds de placement concernés visent une meilleure valeur ESG et des émissions de CO₂ plus faibles.

Pari gagnant pour la PostFinance Card en combinaison avec Debit Mastercard®

PostFinance s'emploie sans cesse à augmenter l'attrait de la PostFinance Card grâce à des services complémentaires profitant aussi bien aux commerçants qu'aux titulaires de carte. C'est dans cette perspective qu'elle a déployé en avril 2022 la PostFinance Card combinée avec Debit Mastercard à l'intention de la clientèle privée comme commerciale. Non seulement la nouvelle carte à co-badging est acceptée dans un nombre encore plus élevé de points de vente physiques et en ligne en Suisse, mais les paiements à l'étranger sont aussi dorénavant possibles.

Grâce à sa combinaison avec Debit Mastercard, la PostFinance Card permet, en plus des possibilités de paiement disponibles jusqu'à présent, d'effectuer des paiements en Suisse et à l'étranger dans tous les magasins, restaurants et boutiques en ligne acceptant la Mastercard. De plus, il est possible de retirer des espèces à l'étranger aux distributeurs automatiques de billets arborant le logo Mastercard. Le principe reste le même: les retraits effectués avec la nouvelle PostFinance Card sont directement débités du compte correspondant. La carte est incluse dans le package bancaire des particuliers, tandis que les entreprises paient une taxe annuelle de 30 francs par carte, comme elles le faisaient déjà avant. Les conditions restent toujours aussi intéressantes pour les commerçants, qui profitent eux aussi du fait que les clients de PostFinance peuvent payer pratiquement partout.

Disponible en francs suisses comme en euros, la nouvelle PostFinance Card se présente sous un jour nouveau, avec une surface matte. Elle est dotée de deux éléments destinés à aider les personnes malvoyantes: une encoche, qui la différencie des autres cartes, et la lettre «P» (pour PostFinance) en braille. La limite pour les paiements sans contact (sans saisie du NIP) reste à 100 francs pour les transactions via PostFinance et à 80 francs via Mastercard. Pour leurs achats en ligne réglés avec Debit Mastercard, la première fois, les clients doivent s'enregistrer pour la procédure 3-D Secure dans la PostFinance App, dans e-finance ou sur postfinance.ch.

Corporate Venturing

Depuis 2016, PostFinance prend des participations dans des start-up. Fin 2022, son portefeuille comptait 18 participations dans de jeunes entreprises innovantes. L'exercice 2022 a montré une fois de plus que ces participations renforcent la capacité d'innovation de PostFinance. Les unités d'affaires de PostFinance saisissent souvent l'occasion pour réfléchir à des modèles économiques d'un genre nouveau et identifier des points de convergence et des possibilités de collaboration. Durant l'exercice sous revue, PostFinance a de nouveau lancé avec des start-up de son portefeuille plusieurs processus de développement itératifs qui non seulement permettent un transfert de connaissances, mais peuvent aussi déboucher à moyen terme sur de nouveaux produits innovants.

Perspectives

La dynamique de croissance a connu un nouveau ralentissement à l'échelle mondiale. Parallèlement, de nombreux pays ont enregistré un taux d'inflation nettement supérieur aux taux visés par les banques centrales, ce qui a poussé nombre d'entre elles à resserrer encore plus leur politique monétaire. Les marchés financiers internationaux resteront suspendus à l'évolution de l'inflation et aux attentes que celle-ci suscite à l'égard de la politique monétaire.

Le revirement des taux d'intérêt aura aussi un impact sur le résultat des opérations d'intérêts en 2023.

S'appuyant sur la décision historique de la BNS de revenir par des étapes rapides à un taux directeur positif après huit ans environ, PostFinance a supprimé au 1^{er} octobre 2022 les commissions sur avoirs qu'elle appliquait à la clientèle privée et commerciale. Parallèlement, elle n'a plus perçu les produits résultant des taux négatifs sur le marché monétaire interbancaire.

En revanche, elle enregistre des produits résultant de la rémunération des avoirs auprès de la BNS et des rendements positifs de nouvelles tranches d'investissement. Au cours de l'année sous revue, les taux d'intérêt à long terme sur le marché des capitaux ont nettement progressé, ce qui a permis d'obtenir des rendements plus élevés pour les placements financiers. Chez PostFinance, de nouveaux placements sont effectués en permanence dans un portefeuille à long terme pour les différentes échéances annuelles. De ce fait, la hausse des taux d'intérêt à long terme se répercutera sur les placements financiers à moyen terme sous la forme de produits plus élevés.

Un retour graduel à la normale en matière de marge d'intérêts globale ainsi que les produits en hausse relevant des activités indépendantes des taux d'intérêt offrent le potentiel nécessaire pour améliorer sensiblement la rentabilité de PostFinance. Le contexte économique et réglementaire reste cependant difficile pour PostFinance. Même l'environnement de taux positifs n'efface pas le désavantage concurrentiel résultant du fait qu'il est interdit à l'établissement financier d'octroyer des crédits et des hypothèques à son compte.

Les besoins de sa clientèle demeurent au centre de l'approche de PostFinance

PostFinance se positionne comme le partenaire idéal pour tous ceux qui privilégient la simplicité et l'autonomie dans la gestion quotidienne de leur argent.

PostFinance continue de proposer à ses clientes et à ses clients des solutions originales et des innovations ingénieuses leur facilitant la gestion de leur argent. Pour cela, elle mise sur des outils et des technologies de pointe, qu'elle développe et adapte spécialement pour le marché suisse, dans le cadre de projets qu'elle réalise après les avoir soigneusement étudiés.

Le voicebot, qui fait office de concierge, permet ainsi aux clients de communiquer leurs demandes dans plusieurs langues et transmet celles-ci aux collaborateurs compétents.

Quant aux entreprises clientes, elles ont un aperçu global de tous leurs comptes, y compris de ceux qui sont gérés par des banques tierces, grâce à la nouvelle génération de cash management.

Lancement de l'offre Crédit privé

PostFinance proposera bientôt aux particuliers l'intermédiation d'un crédit privé dans le respect de toutes les dispositions réglementaires. L'idée est que ceux-ci puissent obtenir un crédit privé, qu'ils aient ou non une relation client avec PostFinance. De plus, les particuliers clients d'une banque tierce pourront utiliser un crédit auprès de PostFinance même si celle-ci n'est pas leur principal interlocuteur financier. PostFinance étudie une option de partenariat avec un établissement financier réglementé bien établi pour l'administration de ses futurs contrats de crédit privé («marque blanche» proposée en collaboration avec un partenaire).

Recherche prestataire réglementé digne de confiance pour les crypto-opérations

Convaincue que la technologie de la blockchain continuera de jouer un rôle moteur dans les innovations à venir, PostFinance a fait du thème des «digital assets» un secteur de croissance d'importance stratégique. C'est dans ce contexte qu'elle a décidé de proposer à sa clientèle sa propre offre de marché pour le négoce et la conservation de cryptomonnaies.

Après avoir analysé à cet effet les besoins de sa clientèle en matière de placements, PostFinance a constaté que la demande en services d'investissement numériques est forte et que les clientes et clients souhaitent que leur banque principale leur propose un accès fiable à ce marché.

C'est pourquoi elle élabore, en collaboration avec des partenaires, une offre qui tienne compte des besoins de sécurité de la clientèle.

PostFinance Pay simplifie les paiements dans les boutiques en ligne

Les modes de paiement PostFinance Card et e-finance se développent pour donner naissance à PostFinance Pay. Cela présente de nombreux avantages, tant pour les personnes qui font leurs achats que pour les cybercommerçants et les cybercommerçants.

Grâce à cette interface moderne, il sera plus simple que jamais de payer dans des boutiques en ligne. La PostFinance App sera au cœur du processus: c'est par elle que passeront toutes les transactions. À l'avenir, il ne sera plus nécessaire de sortir sa carte jaune ni de chercher son lecteur jaune. Dans ce cadre, les clientes et les clients pourront toujours contrôler à quelles commerçantes et à quels commerçants ils communiquent leurs données et annuler leur inscription à tout moment.

De nombreux commerçants, petits et grands, et des prestataires de paiement participent au passage à PostFinance Pay, que PostFinance envisage de déployer progressivement à compter de l'été 2023.

Investir plus facilement dans une solution de prévoyance 3a

L'ouverture d'un compte prévoyance 3a dans e-finance sera simplifiée, le customer journey pour les produits de prévoyance 3a étant remanié à cette fin. À l'avenir, les clientes et les clients seront guidés à travers le processus numériquement, et auront la possibilité de souscrire également des fonds de prévoyance. Lors de l'ouverture d'un compte prévoyance 3a, les solutions de fonds de prévoyance seront également présentées, ce qui permettra aux clientes et aux clients de sélectionner le produit répondant le mieux à leurs besoins. Ceux-ci pourront par ailleurs saisir un ordre permanent du compte privé vers le compte 3a et un ordre permanent du compte 3a vers le fonds de prévoyance. L'adaptation dynamique de l'ordre permanent au montant légal maximal apporte encore une simplification supplémentaire.

Service universel du futur

La révision de la loi sur l'organisation de la Poste ayant été rejetée par le Parlement, la privatisation de PostFinance n'est plus à l'ordre du jour et l'établissement financier n'est toujours pas autorisé à octroyer des crédits et des hypothèques. Il est ressorti des débats parlementaires que les responsables politiques ne veulent pas dissocier le cas de PostFinance de la question fondamentale de l'avenir du service universel postal à l'horizon 2030. Ceux-ci reconnaissent toutefois dans leur majorité qu'il est nécessaire d'intervenir dans ce domaine. Les débats politiques sur l'avenir du service universel se poursuivent donc. Le 22 juin 2022, le Conseil fédéral a décidé de confier au DETEC le soin d'étudier, d'ici l'été 2023, quels ajustements pourraient être apportés aux services postaux et aux services de paiement dans le cadre du service universel ainsi que d'examiner la question d'un service public numérique. PostFinance se félicite de cette démarche et soutient les travaux en cours en fournissant des informations et des bases décisionnelles à l'administration et aux milieux politiques. Ce processus s'achèvera sur une décision politique qui sera certainement déterminante pour l'avenir de PostFinance.

Comptes annuels statutaires

PostFinance publie des comptes annuels conformes aux prescriptions comptables du droit bancaire (art. 25 à 28 de l'ordonnance sur les banques, ordonnance de la FINMA sur les comptes et circulaire FINMA 2020/1 «Comptabilité – banques»).

Les comptes statutaires 2022 présentent un bénéfice après impôts de 190 millions de francs.

Le total du bilan se chiffre à 114 milliards de francs.

Bilan

PostFinance SA | Bilan selon Comptabilité banques

En millions de CHF	Note	31.12.2021	31.12.2022
Actifs			
Liquidités		45 991	36 567
Créances sur les banques		3 473	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	6	–	10
Créances sur les clients	7	11 817	11 464
Créances hypothécaires	7	0	0
Opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	8	451	1 179
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Immobilisations financières	9	58 179	60 222
Comptes de régularisation		301	296
Participations	10, 11	129	131
Immobilisations corporelles	12	1 084	1 039
Valeurs immatérielles	13	7	6
Autres actifs	14	235	53
Total des actifs		121 667	114 380
Total des créances subordonnées		11	14
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		–	2
Passifs			
Engagements envers les banques		814	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	6	19 593	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients		94 624	90 413
Engagements résultant d'opérations de négoce		–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	8	105	23
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur		–	–
Obligations de caisse		8	11
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		–	–
Comptes de régularisation		93	77
Autres passifs	14	63	615
Provisions	17	43	40
Réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Capital social	18	2 000	2 000
Réserve légale issue du capital		4 553	4 330
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		4 553	4 330
Réserve légale issue du bénéfice		–	–
Réserves facultatives issues du bénéfice		–	–
Bénéfice/Perte reporté(e)		–452	–229
Bénéfice/Perte		223	190
Total des passifs		121 667	114 380
Total des engagements subordonnés		203	253
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		203	253

PostFinance SA | Opérations hors bilan

En millions de CHF	Note	31.12.2021	31.12.2022
Engagements conditionnels	7, 26	86	63
Engagements irrévocables		990	822
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		–	–
Crédits d'engagement		–	–

Compte de résultat

**PostFinance SA | Compte de résultat selon
Comptabilité banques**

En millions de CHF	Note	2021	2022
Produits des intérêts et des escomptes	29	114	177
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		–	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		221	210
Charges d'intérêts	29	217	120
Résultat brut des opérations d'intérêts		552	507
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		12	–23
Résultat net des opérations d'intérêts		564	484
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		96	91
Produits des commissions sur les opérations de crédit		21	21
Produits des commissions sur les autres prestations de services		645	635
Charges de commissions		–364	–342
Résultat des opérations de commissions et des prestations de services		398	405
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	28	212	221
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		8	–
Produits des participations		5	5
Résultat des immeubles		65	62
Autres produits ordinaires		59	63
Autres charges ordinaires		–	–
Autres résultats ordinaires		137	130
Produits d'exploitation		1 311	1 240
Charges de personnel	30	–468	–454
Autres charges d'exploitation	31	–524	–502
Charges d'exploitation		–992	–956
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		–86	–81
Variations des provisions et autres correctifs de valeur, pertes		–10	–11
Résultat opérationnel		223	192
Produits extraordinaires	32	4	2
Charges extraordinaires		–	–
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		–	–
Impôts	33	–4	–4
Bénéfice		223	190

Répartition du résultat

PostFinance SA | Bénéfice/Perte au bilan

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Bénéfice de l'exercice	223	190
Perte reportée	-452	-229
Total de la perte au bilan	-229	-39

Lors de sa séance du 24 février 2023, le Conseil d'administration de PostFinance SA a décidé de proposer à l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 avril 2023 de répartir le résultat comme suit: compensation du bénéfice conforme à «Comptabilité – banques» de 189 652 338.85 francs avec la perte reportée et report à nouveau, y compris la distribution du même montant à partir des réserves issues du capital.

PostFinance SA | Répartition du résultat

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Distribution de dividendes	–	–
Perte reportée à nouveau	-229	-39
Total de la perte au bilan	-229	-39

PostFinance SA | Autres distributions

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Distributions à partir de la réserve issue du capital	-223	-190
Total distributions à partir de la réserve issue du capital	-223	-190

Tableau des flux de trésorerie

PostFinance SA | Tableau des flux de trésorerie selon Comptabilité banques

En millions de CHF

	Sources 2021	Emplois 2021	Sources 2022	Emplois 2022
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne)				
Bénéfice de l'exercice	223	–	190	–
Correctifs de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	82	–	80	–
Provisions et autres correctifs de valeur	–	8	–	3
Variations des correctifs de valeur pour risques de défaillance et pertes	–	12	–	4
Délimitations actives	14	–	5	–
Délimitations passives	–	16	–	15
Autres postes	–	–	–	–
Dividende de l'exercice précédent	–	–	–	–
Solde	283		253	
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres				
Capital-actions	–	–	–	–
Ecritures par les réserves	–	129	–	223
Solde	–	129		223
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles				
Participations	1	24	0	5
Immeubles	7	37	–	25
Autres immobilisations corporelles	–	12	–	6
Valeurs immatérielles	–	8	–	–
Solde		73		36
Flux de fonds de l'activité bancaire				
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers les banques	–	19	–	317
Engagements résultant des dépôts des clients	–	1	50	–
Obligations de caisse	–	5	3	–
Autres engagements	–	8	551	–
Créances sur les banques	34	–	74	–
Créances sur les clients	167	–	184	–
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Immobilisations financières	2 308	–	–	2 042
Autres créances	213	–	182	–
Opérations à court terme				
Engagements envers les banques	–	192	787	–
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	19 571	–	–	3 967
Engagements résultant des dépôts des clients	–	14 715	–	4 260
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	225	–	82
Créances sur les banques	148	–	–	13
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	10
Créances sur les clients	545	–	170	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	219	–	728
Immobilisations financières	–	–	–	–
Solde	7 602			9 418
Etat des liquidités				
Liquidités	–	7 683	9 424	–
Solde		7 683	9 424	
Total	7 885	7 885	9 677	9 677

État des capitaux propres

PostFinance SA | Présentation de l'état des capitaux propres

En millions de CHF	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au 01.01.2022	2 000	4 553	–	–	– 229	–	6 324
Dividendes et autres distributions	–	– 223	–	–	–	–	– 223
Bénéfice	–	–	–	–	–	190	190
Capitaux propres au 31.12.2022	2 000	4 330	–	–	– 229	190	6 291

Annexe

1 | Indication de la raison sociale, de la forme juridique et du siège de la banque

Raison sociale: PostFinance SA (numéro d'entreprise CHE-114.583.749)

Forme juridique: société anonyme (SA)

Siège: Berne (Suisse)

2 | Principes de comptabilisation et d'évaluation

Principes généraux

Les principes régissant la tenue des comptes, l'établissement du bilan et l'évaluation reposent sur le code des obligations, sur la loi sur les banques et ses ordonnances, sur les dispositions statutaires et sur les directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA). Conformément au principe de l'image fidèle, les comptes individuels statutaires donnent une image correspondant à la réalité des situations patrimoniale et financière ainsi que des revenus de l'entreprise, conformément aux prescriptions comptables pour les banques, maisons de titres, groupes et conglomérats financiers.

Les divers chiffres présentés dans les annexes sont arrondis aux fins de la publication. Il peut donc en résulter de légères différences.

Conversion des monnaies étrangères

Les postes du bilan en monnaie étrangère sont convertis au cours du jour de clôture de l'exercice. Les résultats de change (bénéfices et pertes) sont comptabilisés avec effet sur le résultat. Les produits et les charges sont convertis au cours du jour déterminant.

Cours du jour de référence	31.12.2021	31.12.2022
EUR	1,0347	0,9841
USD	0,9144	0,9241
GBP	1,2348	1,1129
JPY	0,0079	0,0070

Compensation

PostFinance ne pratique pas la compensation, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les créances et les engagements ne sont compensés que lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies: les créances et les engagements découlent d'opérations de même nature effectuées avec la même contrepartie, dans la même monnaie et avec la même échéance ou une échéance antérieure de la créance, et ne présentent aucun risque de contrepartie. Les correctifs de valeur sont déduits des postes actifs correspondants.

Inscription au bilan selon le principe de la date de conclusion / date de règlement

Les opérations sur titres dans les immobilisations financières sont en principe comptabilisées à la date de conclusion. Les participations sont inscrites au jour de l'exécution. Les opérations de change et sur le marché monétaire sont portées au bilan à la date de règlement (date de valeur). Jusqu'à cette date, les opérations de change sont inscrites au bilan à leur valeur de remplacement sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Principes d'évaluation généraux

Les postes détaillés présentés dans une rubrique du bilan sont évalués individuellement (évaluation individuelle).

Liquidités, créances sur les banques et créances résultant d'opérations de financement de titres

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les liquidités qui résultent des opérations de prise en pension (reverse repurchase) sont présentées en tant que créances résultant d'opérations de financement de titres. Les immobilisations financières obtenues à titre de sûretés pour ces opérations ne sont en principe pas portées au bilan. Les produits d'intérêts issus d'opérations de prise en pension sont régularisés par période. Les opérations de prêt ou d'emprunt de titres sont comptabilisées à la valeur du dépôt d'espèces reçu ou effectué. Les titres empruntés ou reçus en garantie ne sont portés au bilan que si PostFinance obtient le contrôle des droits contractuels liés à ces titres. Inversement, les titres prêtés ou fournis en garantie ne sont supprimés du bilan que si PostFinance perd les droits contractuels liés à ces titres. La valeur de marché des titres empruntés ou prêtés est surveillée quotidiennement, afin, si nécessaire, de fournir ou d'exiger des sûretés supplémentaires. La couverture des titres des opérations de prise en pension et des opérations de prêt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les taxes perçues ou payées en relation avec des opérations de prêt ou de pension de titres sont comptabilisées en résultat des opérations de commissions et des prestations de services.

Créances sur les clients et créances hypothécaires

L'inscription au bilan a lieu à la valeur nominale ou à la valeur d'acquisition, sous déduction des correctifs de valeur pour créances compromises et pertes attendues. Les éventuels agios et disagio de créances sur les clients sont régularisés sur la durée des créances concernées. Les créances sont classées comme étant compromises au plus tard lorsque les paiements prévus contractuellement au titre du remboursement du capital et/ou des intérêts accusent un retard de plus de 90 jours. Les intérêts impayés depuis plus de 90 jours sont réputés en souffrance. Les correctifs de valeur qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissous avec effet sur le résultat. Tous les correctifs de valeur sont directement déduits de ce poste du bilan.

Les intérêts en souffrance dont la perception est compromise ne sont plus portés en compte lorsque leur recouvrement est tellement douteux qu'il n'est plus considéré judicieux de les régulariser. Les prêts concernés sont alors présentés comme non rémunérés. Si une créance est classée comme entièrement ou partiellement irrécouvrable ou si elle est abandonnée, sa radiation est effectuée à la charge du correctif de valeur correspondant.

Opérations de négoce

Les portefeuilles de titres destinés au négoce acquis principalement dans le but de réaliser des bénéfices à court terme en exploitant de façon ciblée les variations de cours du marché sont évalués à la valeur de marché (juste valeur). Les bénéfices et pertes réalisés et non réalisés résultant de ces portefeuilles sont présentés dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Quant aux produits d'intérêts et de dividendes provenant de ces mêmes portefeuilles, ils sont comptabilisés dans le résultat des opérations d'intérêts. Si, exceptionnellement, aucune juste valeur n'est disponible, l'évaluation et l'inscription au bilan ont lieu selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas mis en compte selon les règles de la comptabilité de couverture ou n'en remplissent pas les conditions sont traités comme des instruments de négoce. Les instruments financiers dérivés acquis à des fins de négoce sont portés au bilan à la valeur de marché. Par la suite, ils sont également évalués à la valeur de marché. Les opérations de couverture sont inscrites au bilan (comptabilité de couverture) lorsque les instruments financiers dérivés compensent efficacement les fluctuations de la valeur de marché ou du flux de liquidités des transactions

couvertes. L'efficacité des opérations de couverture est vérifiée semestriellement. Les couvertures de la juste valeur sont utilisées pour couvrir la valeur de marché d'un actif ou d'un engagement. Les variations de valeur aussi bien de l'instrument de couverture que de l'instrument de base sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les couvertures du cash-flow servent à couvrir les transactions futures attendues. La partie efficace de la variation de valeur est imputée au compte de compensation, tandis que la partie inefficace est comptabilisée avec effet sur le résultat. Enfin, les valeurs de remplacement positives ou négatives de tous les instruments financiers dérivés sont présentées à la juste valeur sous les postes valeurs de remplacement positives ou négatives des instruments financiers dérivés.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières assorties d'une échéance fixe que PostFinance a la possibilité et l'intention de conserver jusqu'à cette date sont évaluées selon la méthode du coût amorti (accrual method), sous déduction des correctifs de valeur pour pertes attendues. Cette méthode prévoit la répartition de la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (agio/disagio) sur la durée de l'immobilisation concernée, à l'aide de la méthode de la valeur actuelle. La détermination des valeurs de marché d'instruments financiers se fait sur la base des cotations boursières et de modèles d'évaluation (méthode de la valeur actuelle, etc.). La valeur de marché des instruments financiers cotés en bourse correspond donc à leur cours boursier, pour autant que celui-ci soit établi sur un marché liquide et efficient au niveau des prix. Si des immobilisations financières que PostFinance avait l'intention de conserver jusqu'à leur échéance sont vendues ou remboursées avant l'échéance, la part du bénéfice ou de la perte relevant de la composante du taux d'intérêt est régularisée sur la durée résiduelle. Les portefeuilles de titres de participation (actions) sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, de même que les titres de créance acquis sans intention de les détenir jusqu'à l'échéance. Les recouvrements de créances amorties lors des exercices précédents sont imputés sur ce poste du bilan.

Calcul des correctifs de valeur

Les correctifs de valeur sont déterminés selon la méthode des pertes attendues, conformément à IFRS 9. Aux fins du calcul des correctifs de valeur, les titres de créance, les créances résultant d'opérations de financement de titres ainsi que les créances sur les clients et sur les banques sont classés dans un des trois niveaux prévus à cet effet, compte tenu de la variation du risque de crédit observée depuis leur entrée. Selon le niveau, le correctif de valeur correspond à la perte attendue sur l'année à venir (niveau 1) ou à la perte attendue sur la durée résiduelle de l'instrument (niveaux 2 et 3). La perte attendue sur l'année à venir dépend de l'exposition de la position au risque de défaillance, de la probabilité de défaillance de l'instrument liée à la conjoncture durant l'année concernée et du taux de perte attendu en cas de défaillance. La perte attendue sur la durée résiduelle dépend de la probabilité de défaillance liée à la conjoncture pendant la durée résiduelle de la position, de l'actuelle et future exposition de la position au risque de défaillance et du taux de perte attendu en cas de défaillance.

Au moment de son acquisition, un instrument financier de qualité est classé au niveau 1. Si le risque de crédit augmente ensuite de manière significative par rapport à la comptabilisation initiale, l'instrument est déclassé au niveau 2. Il y a augmentation significative du risque de crédit lorsque la notation courante d'une position tombe au-dessous d'un seuil défini, fixé en fonction de la notation initiale de la position. En raison de l'évolution exponentielle de la probabilité de défaillance, meilleure est la notation d'un instrument au moment de son acquisition, plus la variation relative de la probabilité de défaillance doit être importante. Les notations attribuées correspondent à celles des agences de notation reconnues. En l'absence de telles notations, on a recours aux notations d'agences non reconnues (p. ex. des banques qualifiées). Un retard de paiement de plus de 30 jours est également un critère justifiant un déclassé au niveau 2. De plus, un organe dédié à cette tâche est chargé d'évaluer si certaines positions placées sous observation spéciale ont subi une augmentation significative du risque de crédit, qui nécessite de les déclasser au niveau 2. Sont concernées les positions présentant une notation «non-investment grade» ou dont le spread dépasse une valeur définie, ainsi que les positions «Lower Tier 2» ou celles sans notation externe. En présence d'un cas de défaillance à la date de clôture du bilan, la position est déclassée au niveau 3. Il y a cas de défaillance lorsque PostFinance juge très probable que le débiteur ne puisse pas tenir tout ou partie de ses engagements

comme convenu, qu'une notation de défaillance (D-Rating) est émise ou que l'exécution de l'engagement de la contrepartie est en souffrance depuis plus de 90 jours. Si une position a été déclassée au niveau 2 ou 3, elle peut revenir respectivement au niveau 1 ou 2 dès qu'elle remplit de nouveau les critères propres au niveau concerné.

Le correctif de valeur d'un instrument financier est calculé à l'aide des paramètres suivants: la probabilité de défaillance, le taux de perte de crédit et l'engagement de crédit au moment de la défaillance. Étant donné qu'elle n'a jamais enregistré de défaillances d'emprunts et qu'elle investit principalement dans des emprunts à solvabilité élevée, PostFinance ne dispose pas de séries temporelles internes relatives aux défaillances sur la base desquelles estimer les probabilités de défaillance. C'est pourquoi ces dernières sont établies à partir de matrices de migration provenant de sources externes. Elles sont en outre adaptées périodiquement en fonction des prévisions relatives à la conjoncture et au marché des crédits. Les paramètres de modélisation servant à déterminer le taux de perte de crédit sont tirés de différentes sources externes pour les divers types de produits et appréciés par des experts. Au besoin, un comité dédié à cette tâche peut moduler le taux de perte de crédit de positions concrètes. Enfin, l'engagement de crédit au moment de la défaillance correspond en règle générale au coût amorti ou à une projection du coût amorti, plus les intérêts dus.

Les correctifs de valeur sur les créances résultant de comptes privés et de comptes commerciaux et sur leurs limites sont calculés sur une base collective. Les portefeuilles utilisés ont été constitués compte tenu des caractéristiques appliquées dans la gestion de produits. À leur entrée, les créances sont classées au niveau 1. Le déclassé au niveau 2 ou 3 intervient lorsque la durée maximale du retard de paiement définie pour le niveau courant est atteinte. Le taux de défaillance servant à calculer la perte attendue est déterminé sur la base de données historiques relatives aux déclassés aux niveaux 2 et 3. À la date de clôture du bilan, la probabilité de défaillance calculée est vérifiée quant à la nécessité de l'adapter, compte tenu d'informations courantes et prospectives. Pour les créances sur les banques, les correctifs de valeur sont calculés sur la base du risque de défaillance des emprunts en cours et de leur notation de crédit.

Participations

Sont comptabilisés en tant que participations tous les titres de participation dans des entreprises que PostFinance a l'intention de détenir durablement. Leur inscription au bilan a lieu à la valeur d'acquisition – sous déduction des corrections de valeur pour pertes nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise – conformément au principe de l'évaluation individuelle. Le calcul de la valeur de marché des participations, qui doit être vérifiée au moins une fois par année, se fait sur la base de cotations boursières et de modèles d'évaluation, comme la méthode des cash-flows actualisés, ou selon l'approche du capital-risque.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés, et sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée. Cette durée est la suivante:

- infrastructure informatique: 3 à 4 ans;
- Postomat: 10 ans;
- logiciels: 3 à 10 ans;
- immeubles: 10 à 50 ans.

Les immobilisations corporelles liées à l'acquisition, à l'installation et au développement de logiciels sont portées à l'actif si elles présentent une utilité économique mesurable.

Les immobilisations corporelles sont régulièrement vérifiées quant à la présence d'indices de surévaluation. Le cas échéant, leur valeur comptable est comparée à leur valeur réalisable (valeur la plus élevée entre, d'une part, la juste valeur moins les frais de vente et, d'autre part, la valeur d'utilité). Si la valeur réalisable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, la dépréciation correspondant à l'écart entre les deux valeurs est comptabilisée avec effet sur le résultat. Les bénéfices résultant de la vente d'immobilisations corporelles sont comptabilisés dans les produits extraordinaires et les pertes dans les charges extraordinaires.

Valeurs immatérielles

Les immobilisations incorporelles acquises sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Elles sont amorties linéairement sur une durée d'utilité estimée à dix ans. Si une évaluation à la date de clôture du bilan montre qu'il n'est plus justifié d'y inscrire une part des immobilisations incorporelles, cette part est amortie en sus à cette date. Une telle évaluation est effectuée en présence d'indices de dépréciation (impairment).

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les intérêts actifs et passifs, les commissions ainsi que les autres produits et charges de la période comptable sont régularisés en fonction de la période, afin de garantir la présentation d'un compte de résultat correct.

Engagements envers les banques, engagements résultant d'opérations de financement de titres et engagements résultant des dépôts des clients

Les comptes privés et les comptes commerciaux sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations financières transférées en tant que sûretés lors des opérations de mise en pension continuent à être inscrites au bilan en tant qu'immobilisations financières. Les charges d'intérêts résultant des opérations de mise en pension sont régularisées par période. La couverture des titres des opérations de mise en pension et des opérations d'emprunt de titres est assurée chaque jour aux valeurs de marché. Les emprunts auprès des banques et des participants qualifiés ainsi que les obligations de caisse sont portés au bilan à la valeur nominale.

Provisions

Des provisions sont constituées selon des critères objectifs pour tous les risques identifiés à la date de clôture du bilan. Elles sont présentées sous les postes concernés du bilan. Les provisions qui ne sont plus nécessaires du point de vue de l'économie d'entreprise sont dissoutes avec effet sur le résultat. Des provisions pour pertes attendues sont constituées pour les opérations hors bilan. Elles sont déterminées à l'aide de la méthode des pertes attendues, par analogie avec les correctifs de valeur.

Engagements conditionnels, engagements irrévocables et engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Ces engagements sont présentés à la valeur nominale dans les opérations hors bilan.

Engagements de prévoyance

Le traitement des engagements de prévoyance de PostFinance SA se fonde sur les recommandations Swiss GAAP RPC 16 et 26. Les collaborateurs de PostFinance sont assurés auprès de la Fondation Caisse de pensions Poste sous un régime à primauté mixte conforme à la LPP. Les plans de prévoyance assurent le personnel contre les conséquences économiques de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Les prestations de vieillesse de tous les assurés actifs sont calculées en primauté des cotisations et les prestations de risque (invalidité et décès) en primauté des prestations. Les charges résultant des engagements de prévoyance sont présentées dans les charges de personnel. L'engagement de prévoyance correspond à la valeur actuelle actuarielle des prestations assurées pour la période d'assurance imputable du collaborateur et tient compte de l'avenir par l'intégration de probabilités statistiques concernant notamment l'invalidité et le décès.

La réserve de cotisations de l'employeur est confiée à la Caisse de pensions Poste. Un futur avantage économique est déterminé sur la base des comptes annuels audités les plus récents de la Fondation Caisse de pensions Poste et porté à l'actif.

Impôts

Les impôts sur le revenu sont déterminés en fonction des résultats réalisés durant la période sous revue. Le calcul des impôts latents passifs repose sur le taux d'imposition en vigueur. Les régularisations sont portées au bilan dans les comptes de régularisation actifs ou passifs.

Les effets fiscaux d'écarts temporels entre la valeur des actifs et des engagements figurant au bilan et leur valeur fiscale sont comptabilisés à titre d'impôts latents sous les provisions. Les impôts latents sont calculés séparément pour chaque exercice.

Modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation par rapport à l'exercice précédent

En raison du remplacement du LIBOR par des taux d'intérêt de référence alternatifs, PostFinance a adapté dès 2021 tous les contrats, systèmes et modèles concernés, à l'exception des swaps de taux d'intérêt. Pour ces derniers, elle applique les normes de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA). Pour les swaps combinés d'intérêts et de devises, le taux d'intérêt de base du spread, qui sert de référence pour le calcul, est désormais le SARON. En parallèle, le droit d'option sur le transfert, en fonction de la période, du coût de la réserve de couverture (cost of hedging reserve) est appliqué de manière prospective depuis le 1^{er} janvier 2022. Au cours de l'exercice sous revue, les charges résultant du taux d'intérêt de base du spread ont atteint 12 millions de francs (exercice précédent: 2 millions).

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés et de la comptabilité de couverture

PostFinance ne se sert d'instruments financiers dérivés que pour couvrir les risques de taux d'intérêt et de change.

Le marché des obligations en francs suisses ne suffit pas à couvrir les besoins de placement de PostFinance, raison pour laquelle celle-ci investit également dans des obligations en monnaies étrangères. Le risque de change est couvert selon deux méthodes. Une partie des obligations en monnaies étrangères refinancées en francs suisses sont couvertes au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises (cross currency interest rate swaps, CCIRS). Cette approche de la couverture a pour avantage que le montant de tous les flux de paiements futurs (coupons, remboursement de la valeur nominale) sont connus en francs suisses dès la conclusion de l'opération. On renonce toutefois ainsi aux avantages de la diversification qui peuvent résulter des différences de montants et d'évolution des spreads de taux d'intérêt dans les courbes de taux des différentes monnaies étrangères. Pour profiter de ce potentiel de diversification ainsi que pour s'ouvrir également des marchés des obligations sur lesquels les CCIRS ne sont disponibles qu'avec une forte décote pour illiquidité, les risques de change d'une autre partie des obligations en monnaies étrangères sont couverts par superposition de devises (currency overlay) sur la base d'opérations de change à court terme (FX forwards) roulantes.

La couverture du risque de change des autres instruments financiers est aussi assurée par des opérations de change à terme roulantes.

Des swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la durée d'actifs. Les obligations à durée longue (brève) sont transformées en obligations à durée brève (longue) au moyen de ces swaps. Les swaps de taux d'intérêt sont utilisés pour gérer la stratégie de transformation des échéances sur l'ensemble du bilan.

PostFinance se sert de la comptabilité de couverture principalement en relation avec les obligations (couverture des risques de taux d'intérêt et de change au moyen de swaps de taux d'intérêt / swaps d'intérêts et de devises). La couverture est assurée au moyen de micro-couvertures.

Corrélation économique entre les opérations de base et les opérations de couverture

Dès qu'un instrument financier est classé comme relation de couverture, PostFinance documente la relation entre l'instrument de couverture et l'opération de base couverte. Ce faisant, elle documente entre autres les objectifs et la stratégie de gestion des risques pour la transaction de couverture en

jeu ainsi que les méthodes d'appréciation de l'efficacité de la relation de couverture. La corrélation économique entre l'opération de base et l'opération de couverture est régulièrement appréciée de façon prospective à l'aide de tests d'efficacité, moyennant notamment l'observation de l'évolution opposée des valeurs et de la corrélation.

Mesure de l'efficacité

Une couverture est réputée très efficace lorsque les critères ci-dessous sont pour l'essentiel remplis.

- La couverture est jugée très efficace lors de sa comptabilisation initiale (de façon prospective à l'aide de la méthode de la concordance des conditions essentielles [critical terms match]).
- Il existe une étroite corrélation entre l'opération de base et l'opération de couverture.
- Les variations de valeur respectives de l'opération de base et de la transaction de couverture sont opposées en relation avec le risque couvert.

Inefficacité

Si la couverture présente une partie inefficace, celle-ci est comptabilisée dans le compte de résultat de la période concernée. PostFinance évalue la juste valeur de l'opération de base aux fins de la détermination de l'inefficacité à l'aide de la méthode du dérivé hypothétique. Les conditions du dérivé hypothétique coïncident avec les conditions déterminantes de l'opération de base. Au début de la relation de couverture, il présente une juste valeur égale à zéro. Cette évaluation est effectuée au moyen d'une approche quantitative régulière basée sur la méthode dite «dollar offset». Ensuite, les variations absolues de valeur de l'opération de base couverte et de l'instrument de couverture de la période sont comparées.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif requérant d'être porté au bilan et/ou commenté dans l'annexe n'est survenu entre le 31 décembre 2022 et le moment où les comptes annuels ont été établis.

3 | Gestion des risques

Modèle économique et profil de risque

PostFinance opère principalement dans les domaines des services de paiement, de l'acceptation de fonds des clients et de la gestion de comptes, y compris les services afférents à cette dernière. Elle pratique en outre le négoce de valeurs mobilières pour le compte de clients, effectue des placements en son nom propre et fournit d'autres services financiers sur mandat de tiers. Ce modèle économique expose PostFinance à certains risques. Si ces risques se réalisent, il peut en résulter des pertes ou des écarts à la baisse par rapport au résultat attendu.

Compte tenu de son modèle économique, PostFinance définit trois catégories de risques:

- les risques financiers, qui couvrent le risque de subir des pertes inattendues dans les activités de placement et de dépôt. PostFinance distingue en l'occurrence les risques de taux d'intérêt, de marché, de crédit et de liquidité;
- les risques stratégiques, qui couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus;
- les risques opérationnels, qui couvrent le risque de devoir faire face à des coûts inattendus ou à des événements indésirables (p. ex. événements nuisant à la réputation ou infractions à la compliance) dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Font également partie des risques opérationnels les risques liés au reporting financier.

Gouvernance et rapports

Sur le plan formel, le pilotage, la surveillance et l'ensemble des contrôles internes reposent sur le référentiel COSO II et sur le modèle des trois lignes (Three Lines Model). Le référentiel COSO II intègre la gestion, le contrôle et la surveillance des risques. PostFinance observe en outre la norme ISO 31000.

Le Conseil d'administration arrête la politique de risque et les principes de la gestion des risques. Il est également responsable de la réglementation, de la mise en place et de la surveillance d'une gestion des risques efficace, ainsi que de la création d'un environnement de risque et de contrôle approprié au sein de PostFinance. De plus, le Conseil d'administration définit la propension au risque de PostFinance, autrement dit détermine l'ensemble des risques que cette dernière est disposée à courir. La propension au risque doit prendre en considération les risques stratégiques, financiers et opérationnels et être compatible avec la capacité de risque de l'entreprise. La capacité de risque découle quant à elle des exigences légales et réglementaires en vigueur, dont le respect permet à PostFinance de continuer à exister. Enfin, la propension au risque doit également tenir compte des directives et des lignes directrices du propriétaire.

Le Conseil d'administration et tous ses comités (Risk; Audit & Compliance; Technologies de l'information et numérisation; Organisation, Nomination & Remuneration) sont tenus d'appliquer les principes régissant les risques. Les comités Risk et Audit & Compliance jouent à cet égard un rôle particulier, car ils exercent une fonction de surveillance explicite au niveau du Conseil d'administration, le comité Risk se concentrant en particulier sur les risques financiers et le comité Audit & Compliance sur les risques non financiers.

Il incombe au comité directeur de PostFinance d'appliquer les directives du Conseil d'administration en matière de gestion et de surveillance des risques dans le cadre des première et deuxième lignes du modèle des trois lignes (Three Lines Model), ainsi que d'assurer le respect de la capacité de risque et de la propension au risque. Il lui revient également d'appliquer les directives du Conseil d'administration concernant la mise en place, le maintien et le réexamen régulier des activités de contrôle ainsi que des unités de contrôle. De plus, le comité directeur est responsable de la gestion active des risques financiers, stratégiques et opérationnels, dans le respect des conditions-cadres définies par le Conseil d'administration. Il veille en outre au maintien d'une infrastructure de gestion des risques à l'échelle de l'établissement appropriée à tous points de vue: organisation, personnel, moyens techniques et méthodes. Le Chief Risk Officer (CRO) est membre du comité directeur. Il répond du fait que les instances de contrôle placées sous sa direction remplissent les tâches qui leur incombent.

Les unités de la première ligne assument la responsabilité principale des risques liés à leur secteur et remplissent leur fonction de contrôle de la gestion des risques en procédant en particulier à l'identification, à la mesure, au pilotage, à la surveillance et au reporting de ces risques. Ce faisant, elles observent les directives de la deuxième ligne et consignent l'intégralité de leurs risques et de leurs contrôles dans l'inventaire des risques et des contrôles, en veillant à ce que cet inventaire soit toujours à jour. La première ligne inclut des unités avec responsabilité des résultats et des unités sans responsabilité directe des résultats, qui ont par exemple pour fonction d'assurer le support d'autres unités ou du comité directeur. Ainsi, l'unité Risk Management soutient les instances décisionnelles dans le pilotage et la surveillance des risques financiers au niveau de l'ensemble du bilan. Elle identifie, modélise et mesure les risques financiers courus par PostFinance, propose des mesures de pilotage axées sur le risque et le rendement, surveille leur efficacité et en rend régulièrement compte aux instances décisionnelles. L'unité Compliance Services assure quant à elle le respect des dispositions légales ainsi que des directives de la deuxième ligne dans les activités opérationnelles ainsi qu'au niveau des interfaces clientèle. Enfin, l'unité Security s'occupe du pilotage des risques de sécurité au niveau opérationnel.

Les unités de la deuxième ligne surveillent la gestion des risques de la première ligne en toute indépendance et s'assurent ainsi à l'échelle de l'entreprise que tous les risques sont adéquatement identifiés, mesurés, pilotés, surveillés et rapportés. Elles édictent en outre des directives visant à garantir que les prescriptions internes et externes sont respectées et définissent des méthodes et des processus applicables à la gestion des risques.

Chez PostFinance, ce sont les unités Governance, Compliance et Risk Control qui remplissent les fonctions de la deuxième ligne, en qualité d'instances de contrôle. L'indépendance des unités de la deuxième ligne vis-à-vis de celles de la première ligne est garantie sur le plan organisationnel par le fait qu'elles sont rattachées à l'unité du CRO.

L'unité Risk Control surveille de manière indépendante tous les risques qui ne sont pas surveillés par les unités Compliance ou Governance. Sont concernés les risques financiers, opérationnels, sécuritaires et stratégiques. Risk Control surveille donc en permanence l'état de ces risques, examine les processus centraux de gestion des risques, les méthodes de mesure et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes de surveillance des risques de la première ligne et contrôle qu'ils sont correctement mis en œuvre et appliqués. Risk Control définit en outre des directives et des processus appropriés d'identification, de mesure, d'évaluation et de surveillance des risques courus par PostFinance.

Risk Control met à disposition un système approprié de tenue d'un inventaire présentant tous les risques, les stratégies de maîtrise des risques, les contrôles et les événements. De plus, en tant qu'unité de la deuxième ligne, Risk Control veille à ce que les unités de la première ligne tiennent l'inventaire de manière à ce qu'il soit toujours complet et à jour et effectue continuellement des contrôles de plausibilité de l'inventaire quant à son exhaustivité et son exactitude.

L'unité Compliance surveille de manière indépendante que les prescriptions légales, réglementaires et internes concernant le blanchiment d'argent, la compliance fiscale et la fourniture de services financiers sont respectées. L'unité Governance surveille quant à elle que les collaborateurs observent l'ensemble des règles de gouvernance et de comportement.

En tant qu'instances de contrôle indépendantes, les unités de la deuxième ligne surveillent le profil de risque à l'aide d'instruments appropriés, établissent une vue d'ensemble centralisée de son évolution et la présentent conjointement au Conseil d'administration et au comité directeur au moins trimestriellement. De plus, elles portent tout état de fait de portée majeure immédiatement à la connaissance du Conseil d'administration, dans un rapport ad hoc. Risk Control coordonne les activités de reporting de toutes les unités remplissant une fonction dans la deuxième ligne.

En tant que troisième ligne, l'unité Révision interne assure la surveillance des première et deuxième lignes et rend compte directement au Conseil d'administration de PostFinance.

Méthodes de mesure des risques

Catégorie de risque	Pertes possibles et effets négatifs	Méthode de description et de pilotage du risque
Risques financiers		
– Risque de crédit	Pertes résultant de la dégradation de la solvabilité ou de la défaillance de contreparties	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de concentrations, de structures de notation et de portefeuilles par pays, ainsi que limites nominales au niveau des contreparties; pilotage du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits
– Risque de taux d'intérêt	Pertes de valeur actuelle des capitaux propres à la suite de variations des taux d'intérêt du marché Fluctuations du résultat des opérations d'intérêts dans le temps	Limites de sensibilité absolue et relative des capitaux propres Réalisation d'analyses dynamiques des revenus portant sur plusieurs périodes
– Risque de liquidité	Insolvabilité	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de ratio de liquidité à court terme (liquidity coverage ratio, LCR) et de ratio structurel de liquidité à long terme (net stable funding ratio, NSFR) Détention d'une réserve de liquidités destinée à couvrir les exigences de liquidités en cas de crise
– Risque de marché	Pertes de valeur de marché grevant le compte de résultat conforme à «Comptabilité – banques»	Respect des exigences réglementaires minimales en matière de fonds propres pondérés en fonction du risque Limites de valeur à risque (VaR) pour les effets de la valeur de marché sur le compte de résultat
Risques stratégiques		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant de la non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance de l'évolution des risques stratégiques principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.
Risques opérationnels		
	Pertes, diminution des produits ou augmentation des charges internes résultant d'événements dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes	Quantification du risque brut par estimation de l'étendue des dommages et de la probabilité de réalisation d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste. Sur cette base, définition de la stratégie de maîtrise du risque et des mesures de réduction de ce dernier, ainsi qu'évaluation quantitative et qualitative du risque résiduel. Surveillance moyennant la définition d'un seuil d'annonce pour les risques opérationnels principaux. Gestion des risques adaptée à leur niveau moyennant la définition, pour chaque risque, d'une limite d'acceptabilité ainsi que d'une valeur seuil de déclenchement de mesures de pilotage.

PostFinance mesure et surveille les risques financiers au niveau de chaque portefeuille ainsi qu'à celui du bilan dans son ensemble. La délimitation des risques est assurée à l'aide d'un système de limites pluridimensionnel. Pour mesurer les risques financiers, Risk Management a recours à différentes méthodes plus ou moins complexes. Concrètement, ces méthodes sont fondées sur des analyses de scénarios (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt ou de l'épuisement des limites du risque de crédit sur les revenus), des analyses de sensibilité (p. ex. pour mesurer les effets du risque de taux d'intérêt sur la valeur actuelle) et des modèles stochastiques visant à déterminer les indicateurs de risque relatifs à la valeur à risque et à la perte attendue (expected shortfall) (p. ex. pour mesurer le risque de marché ou pour quantifier le risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits). L'objectif prioritaire de la mesure des risques est de s'assurer que les instances de surveillance disposent en permanence des données nécessaires pour piloter les risques adéquatement.

Tous les risques de PostFinance sont évalués à l'aide d'un scénario du pire cas crédible. Il s'agit en l'occurrence d'un scénario très défavorable, mais néanmoins réaliste, se rapportant au risque concerné. Ce scénario est assorti d'une probabilité de survenance ainsi que d'une estimation de l'étendue du dommage du point de vue quantitatif et/ou qualitatif. Cette estimation est effectuée aussi bien pour le risque brut que pour le risque résiduel, c'est-à-dire le risque subsistant après la mise en œuvre de la stratégie de maîtrise du risque concerné.

Chaque risque est évalué en fonction d'une valeur seuil déterminant s'il doit être répertorié et faire l'objet de mesures de contrôle. La fixation d'une limite d'acceptabilité pour chaque risque permet en outre d'avoir connaissance du risque et de l'autoriser en fonction de son niveau, ainsi que de mettre en œuvre la stratégie de maîtrise du risque correspondante.

À l'échelon supérieur, le Conseil d'administration et le comité directeur définissent, selon une approche descendante et sur la base de l'inventaire des risques, les risques principaux ayant une importance cruciale pour PostFinance et auxquels le management doit être particulièrement attentif. La mesure des risques opérationnels principaux est assurée par agrégation des différents groupes de risques spécifiques. Les risques principaux et les positions de risque agrégées sont assortis d'un niveau d'alerte dont le dépassement déclenche l'information immédiate du Conseil d'administration.

Tests de résistance

Afin d'identifier les développements particulièrement menaçants pour PostFinance, l'unité Risk Management réalise régulièrement des tests de résistance inversés. Ces tests permettent d'identifier les scénarios dans lesquels un niveau de risque prédéfini est atteint, compte tenu d'hypothèses très défavorables. Leurs résultats sont régulièrement discutés au sein du Conseil d'administration et du comité directeur.

L'unité Risk Control se sert des tests de résistance non seulement dans une perspective de pilotage des risques, mais également à des fins de surveillance, notamment pour identifier les (nouveaux) risques importants, repérer les concentrations de risques et contrôler l'adéquation de la propension au risque dans des situations de crise.

Gestion des risques financiers de PostFinance

Risque de crédit

PostFinance dispose d'une licence bancaire depuis le 26 juin 2013. Elle n'a toutefois pas le droit, en vertu de la législation postale, d'accorder directement des crédits ou des hypothèques. Les fonds rémunérés des clients ne servent donc pas à financer des crédits hypothécaires, mais sont placés sur les marchés monétaire et des capitaux. PostFinance applique en l'occurrence une stratégie de placement très prudente et les critères de décision prioritaires dans ce domaine sont la liquidité et la solvabilité. La large diversification des placements en termes de secteurs, de pays et de contreparties permet de limiter opportunément le cumul des risques.

Le risque de crédit découle du danger qu'une contrepartie ne puisse plus tenir ses engagements, provoquant ainsi des pertes financières chez son créancier. Une forte dégradation de la solvabilité d'une contrepartie peut en outre contraindre son créancier à opérer des correctifs de valeur supplémentaires. Le risque de crédit croît avec la concentration des contreparties dans une même branche ou dans une même région, du fait que des difficultés économiques affectant la branche ou la région en question peuvent nuire à la solvabilité de tout un groupe de contreparties, par ailleurs indépendantes les unes des autres.

Pour limiter l'exposition globale au risque de crédit, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé. Il émet en outre les directives relatives à la structure de notation des placements, limite les risques pays potentiels et délègue la compétence de valider les limites de contrepartie importantes au comité Risk. De nouveaux placements ne peuvent en principe être opérés qu'auprès de débiteurs bénéficiant d'une notation et dont la solvabilité est de qualité «investment grade».

Outre les limites de portefeuille définies par le Conseil d'administration, le comité directeur limite également le risque de crédit inhérent aux activités de placement au moyen de limites de contrepartie et d'autres directives de pilotage.

Les directives relatives aux limites de contrepartie reposent sur des notations publiquement accessibles établies par des agences de notation reconnues ou par des banques qualifiées, ainsi que sur les systèmes internes de limites, compte tenu également de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (critères ESG). Ces critères ESG incluent l'analyse et la prise en compte des risques financiers liés au climat. PostFinance publie dans un rapport séparé des informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée. Dans ces systèmes de limites, les notations publiquement accessibles sont examinées de manière critique moyennant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative axée sur les risques d'indicateurs de bilan et d'indicateurs d'alerte précoces, puis des limites sont fixées compte tenu du portefeuille existant. Le développement et l'application des systèmes internes de limites sont placés sous la responsabilité de l'unité Risk Management. Ces systèmes doivent cependant être soumis au comité directeur aux fins de validation au moins une fois par année. Les variations de solvabilité de contreparties ou celles d'indicateurs importants entraînent l'adaptation immédiate des directives applicables. Le respect des directives en matière de limites est non seulement surveillé en permanence, mais encore vérifié par l'unité Trésorerie avant chaque opération.

Les limites de portefeuille et de contrepartie sont fixées compte tenu du risque de concentration économique dans le portefeuille de crédits. Pour mesurer ce risque, PostFinance se sert d'un modèle de portefeuille de crédits qui quantifie le risque de crédit dans le portefeuille moyennant la prise en compte d'effets de corrélation. Sur la base des indicateurs de risque modélisés (perte attendue et risques correspondants découlant de sous-portefeuilles), il est alors possible de fixer des limites et d'édicter des directives de pilotage qui améliorent l'efficacité du portefeuille tout en jugulant le risque de concentration.

L'unité Risk Management informe le comité directeur mensuellement sur le niveau des risques par rapport aux limites et lui soumet des propositions de pilotage des dépassements de limites qui se produisent suite à l'adaptation de limites de contrepartie.

En tant qu'éléments faisant partie intégrante du pilotage du risque de crédit, les systèmes de limites sont régulièrement examinés par Risk Control.

Le risque de crédit lié aux opérations clients est peu important chez PostFinance et résulte de l'offre de découverts de compte en relation avec le trafic des paiements et de celle de cartes de crédit. Ce risque est identifié et surveillé à l'aide de processus spécifiques aux produits concernés. Le comité directeur émet des directives générales relatives à l'examen des crédits et fixe les compétences en matière d'autorisation des limites.

Le risque de concentration dans le domaine des sûretés (collaterals) peut résulter des opérations repo (placement monétaire contre sûretés) et des opérations de prêt de titres (prêt de titres contre sûretés). Les sûretés protègent PostFinance contre le risque de défaillance de la contrepartie, puisqu'elles peuvent être réalisées si ce risque se concrétise. Les concentrations résultant des sûretés remises (à l'exception des sûretés en espèces) sont mesurées et surveillées et font l'objet de rapports mensuels destinés au comité directeur. Ces rapports incluent une évaluation des concentrations du point de vue du risque de corrélation (wrong-way risk) ainsi que des propositions de pilotage des concentrations identifiées.

PostFinance n'assume aucun risque de crédit sur les affaires hypothécaires proposées en coopération avec la Münchener Hypothekenbank eG (MHB) depuis juin 2008 et avec la Banque Valiant SA depuis 2010. Ce risque est entièrement supporté par la banque partenaire.

Risques de taux d'intérêt et de structure du bilan

Par risque de taux d'intérêt, on entend les effets potentiels d'une variation des taux d'intérêt du marché sur la valeur actuelle des actifs et des passifs du bilan ainsi que sur le résultat des opérations d'intérêts dans le compte de résultat, effets résultant principalement de l'asymétrie des échéances. Les opérations de PostFinance figurant au bilan sont une source de revenus essentielle pour PostFinance. Or, comme les variations de taux ont un impact direct sur les produits d'intérêts nets, le risque de taux présente une grande importance. Les fonds inscrits au passif de PostFinance sont en majeure partie des dépôts des clients non échus, sans engagements fermes concernant les taux d'intérêt. Les engagements concernant les taux d'intérêt sont donc estimés à l'aide d'un modèle de réplication, qui doit tendre à représenter les produits clients similaires avec des échéances aussi symétriques que possible et moyennant une réduction de la volatilité des marges d'intérêts. Les variations de volume à court terme sont couvertes par une certaine part de placements à court terme.

Les échéances des placements sur les marchés monétaire et des capitaux sont fixées en fonction de la sensibilité visée de la valeur actuelle des fonds propres, ce qui définit du même coup la stratégie de transformation des échéances. Le déséquilibre qui en résulte entre les engagements de taux d'intérêt des passifs et des actifs correspond à la transformation des échéances, qui est pilotée dans une double perspective de valeur actuelle et de revenus.

L'approche de la valeur actuelle rend compte en l'occurrence de l'effet net d'une modification de taux sur les capitaux propres de PostFinance lors de variations de la courbe des taux d'intérêt. Les flux de fonds à recevoir sont actualisés conformément à la formule de calcul de la valeur actuelle ajustée au risque. La sensibilité est déterminée compte tenu, d'une part, des mouvements de la courbe des taux et, d'autre part, de chocs de taux isolés à différentes maturités (taux directeurs).

Variation absolue de la valeur actuelle des fonds propres

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Déplacement bref vers le haut	–	–242
Aplatissement de la courbe selon circ. FINMA 2019/2 ¹	–279	–

¹ Depuis le 1^{er} janvier 2019, la sensibilité de la valeur actuelle des fonds propres est déterminée à l'aide des six scénarios standardisés de choc de taux d'intérêt selon la circulaire FINMA 2019/2 «Risques de taux – banques». Le scénario présenté est celui qui entraîne la variation négative la plus importante de la valeur actuelle des fonds propres à la date de référence.

Au contraire de l'approche de la valeur actuelle, celle des revenus analyse les répercussions de plusieurs scénarios de taux potentiels s'étendant sur plusieurs périodes sur les futurs résultats des opérations d'intérêts de PostFinance. On procède en l'occurrence, en cours d'exercice, à des simulations de rendement dynamiques pour un large éventail de scénarios déterministes. Les scénarios déterministes décrivent l'évolution future des taux d'intérêt du marché et, pour chaque portefeuille de réplication, l'évolution des taux d'intérêt clients et du volume des fonds des clients qui en résultera, ainsi que, le cas échéant, les différentes stratégies de transformation des échéances. Les simulations de rendement dynamiques sont réalisées par l'unité Risk Management. Des propositions de pilotage sont ensuite élaborées sur la base des résultats des simulations et régulièrement discutées avec le comité directeur.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité consiste en l'éventualité de ne pas être à même de remplir des obligations de paiement actuelles ou futures en temps utile ou de ne pouvoir les remplir que partiellement. Il est géré avec différents horizons temporels: un jour, un mois, trois mois et un an. Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un jour, on définit des volumes de liquidités qui peuvent être mis à contribution en cas de sorties de paiements inattendues. Ces volumes de liquidités doivent aussi être utilisables dans des situations de crise ne permettant plus de se procurer des liquidités sur un marché interbancaire déstabilisé. Leurs montants minimaux sont fixés compte tenu d'une sortie massive de liquidités intervenant d'un jour à l'autre, un événement dont la probabilité de survenance est très faible.

Pour garantir la liquidité avec un horizon d'un mois ou d'un an, on mesure et limite respectivement les indicateurs réglementaires que sont le ratio de liquidité à court terme et le ratio structurel de liquidité à long terme.

S'agissant de garantir la liquidité avec un horizon de trois mois, on élabore des scénarios de crise de liquidité qui ne doivent pas déboucher sur une situation d'illiquidité. Enfin, la liquidité avec un horizon d'un an est garantie sur la base du ratio structurel de liquidité à long terme. Un plan d'urgence est prévu pour faire face à toute crise de liquidité.

Risque de marché

PostFinance n'a pas de portefeuille de négoce et suit, pour déterminer les fonds propres minimaux requis pour couvrir le risque de marché, l'approche standard conforme à l'article 86 de l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour limiter l'exposition au risque de marché, le Conseil d'administration de PostFinance fixe annuellement la part maximale des fonds propres minimaux réglementaires destinée à couvrir ce risque; ce montant ne doit pas être dépassé.

Dans le modèle économique de PostFinance, le risque de marché s'exprime dans le compte de résultat par une volatilité accrue pour les échéances les plus courtes. PostFinance est exposée au risque de marché pour deux raisons différentes:

- les positions en monnaie étrangère ouvertes et les fluctuations de valeur des dérivés de change influencent la volatilité du compte de résultat (risque de change);
- les variations de valeur des instruments qui sont portés au bilan selon le principe de la valeur la plus basse ou sont gérés conformément à la comptabilité de couverture (p. ex. fonds de placement dans le portefeuille bancaire, positions couvertes et instruments de couverture afférents) peuvent aussi influencer la volatilité du compte de résultat.

Le risque de marché est modélisé au moyen de la valeur à risque (VàR) et limité au niveau du compte de résultat par le Conseil d'administration. Pour mesurer le risque de marché, on associe à chaque position les facteurs de risque ayant une influence sur la valeur actuelle de la position. Dans le modèle, la variation de la valeur actuelle est modélisée compte tenu de la variation des facteurs de risque associés à la position. À cet effet, il faut définir une relation fonctionnelle entre la valeur de la position et les facteurs de risque concernés. Tous les facteurs de risque importants font l'objet d'une détermination de la stochasticité sur les 250 jours à venir à l'aide d'hypothèses de distribution des probabilités. Le calibrage des distributions de probabilités repose sur l'utilisation de séries temporelles de données du marché. À l'aide de la relation fonctionnelle définie entre la position du portefeuille et les facteurs de risque, il est alors possible de déterminer la distribution des variations du compte de résultat sur une année. La VàR est ensuite déterminée en calculant le quantile à 95%. L'unité Risk Management mesure le risque de marché sur une base hebdomadaire, informe le comité directeur du niveau du risque par rapport aux limites et lui soumet, si nécessaire, des propositions de pilotage.

Risques opérationnels et stratégiques

PostFinance s'appuie sur la définition des risques opérationnels donnée par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, pour lequel il s'agit de risques de pertes financières directes, de diminution des produits ou d'augmentation de charges internes, ou également d'une combinaison de ces risques, dus à l'inadéquation ou à la défaillance de procédures internes, de personnes ou de systèmes ou à des événements externes. Quant aux risques stratégiques, ils couvrent le risque de non-réalisation des objectifs de l'entreprise concernant son orientation de fond à long terme en tant qu'établissement financier, suite à des développements inattendus ou en raison d'une évaluation erronée de l'environnement économique, réglementaire et sociétal de l'entreprise. Le Conseil d'administration fixe les principes de la gestion des risques opérationnels et stratégiques et définit la propension au risque les concernant dans le règlement relatif à la politique de risque.

La propension au risque est définie sur la base de directives quantitatives et/ou qualitatives et joue un rôle essentiel dans le pilotage des activités de PostFinance. S'appuyant sur des instruments de pilotage appropriés, le processus de gestion des risques garantit que les risques pris sont conformes à la propension au risque et que la capacité de risque ne pourrait être dépassée, tout comme les exigences légales et réglementaires pourraient ne plus être respectées, que dans une situation de crise. De plus, il existe un plan d'urgence et de stabilisation qui présente, sous la forme d'un concept de mesures, les options dont PostFinance dispose en cas de crise pour assurer la continuité de ses activités ou, à défaut, procéder à une liquidation ordonnée garantissant le maintien de ses fonctions d'importance systémique.

La propension au risque concernant les risques opérationnels est définie pour chaque sous-catégorie de risque concernée. Aucun risque de compliance ou de sécurité ou autre risque opérationnel qui serait susceptible, selon des scénarios adverses plausibles, d'entraîner des violations graves de lois ou de prescriptions n'est toléré. Pour ce qui est des risques comportementaux, PostFinance ne tolère aucune activité illégale ou contraire à l'éthique ou portant atteinte d'une quelconque autre manière à sa réputation d'entreprise crédible, fiable, digne de confiance et responsable.

Enfin, s'agissant de la propension au risque en matière de risques stratégiques, le Conseil d'administration la prend en considération lors de l'élaboration de la stratégie d'entreprise. Il reçoit en outre périodiquement une estimation de l'étendue des risques stratégiques ainsi que, dans le cadre de la planification des capitaux propres, un justificatif montrant que si la propension au risque est respectée, la stratégie est viable dans toutes ses dimensions.

4 | Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1¹

Le 29 juin 2015, la Banque nationale suisse (BNS) a établi par voie de décision que PostFinance était un groupe financier d'importance systémique. À ce titre, PostFinance est tenue de remplir les exigences arrêtées aux articles 124 à 136 de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des maisons de titres (ordonnance sur les fonds propres, OFR).

La situation de PostFinance en matière de fonds propres au 31 décembre 2022 est présentée sous deux formes différentes: la «Publication des fonds propres» contient les informations conformes aux prescriptions des annexes 1 et 2 de la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banques». S'y ajoute la «Publication des fonds propres en vertu de l'importance systémique», qui repose sur un calcul parallèle conforme à l'annexe 3 de la même circulaire. Les exigences de publication étant différentes, il en résulte des écarts notamment entre les fonds propres pris en compte et entre les ratios de fonds propres. Les documents mentionnés ci-dessus sont disponibles sur → postfinance.ch/rapport.

5 | Publication des risques financiers liés au climat¹

Les banques et les assurances doivent informer le public de manière adéquate sur les risques auxquels elles sont exposées. En font notamment partie les conséquences du changement climatique, lesquelles peuvent entraîner, à long terme, des risques financiers importants pour les établissements financiers. La FINMA oblige désormais les grandes banques et entreprises d'assurance à fournir des informations qualitatives et quantitatives dans ce domaine et a donc adapté en conséquence ses circulaires concernant la publication. Avec l'adoption par le Conseil fédéral de l'ordonnance relative au rapport sur les questions climatiques, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2024, les exigences de publication seront en outre étendues à d'autres entreprises et concrétisées.

Depuis 2021, PostFinance publie les informations sur les risques financiers liés au climat auxquels elle est exposée dans un rapport séparé. Cette publication est disponible sur → postfinance.ch/rapport.

Conforme aux prescriptions de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD), groupe de travail international sur la publication d'informations financières relatives au climat, cette nouvelle publication crée de la transparence sur les risques financiers liés au climat chez les assujettis et constitue une étape importante vers l'identification, la mesure et le pilotage appropriés de ces risques.

¹ Le chapitre 4 Publication des fonds propres conformément à la circulaire FINMA 2016/1 et le chapitre 5 Publication des risques financiers liés au climat ne font pas l'objet de l'audit effectué par Ernst&Young SA.

Informations relatives au bilan

6 | Opérations de financement de titres

Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Valeur comptable des créances résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations d'emprunt de titres et de prise en pension	-	10
Valeur comptable des engagements résultant de dépôts de fonds consécutifs à des opérations de prêt de titres et de mise en pension	19 593	15 626
Valeur comptable des titres détenus pour propre compte prêtés ou fournis en qualité de sûretés dans le cadre d'opérations de prêt ou d'emprunt de titres ainsi que transférés lors d'opérations de mise en pension	22 628	17 535
dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	22 628	17 535
Juste valeur des titres reçus en qualité de sûretés dans le cadre du prêt de titres ainsi que des titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et lors de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	3 532	1 768
dont titres remis à un tiers en garantie	-	-
dont titres aliénés	-	-

7 | Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
31.12.2022	En millions de CHF				
Prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)					
Créances sur les clients		–	1 424	10 061	11 485
Créances hypothécaires		0	–	–	0
Immeubles d'habitation		0	–	–	0
Total des prêts (avant compensation avec les correctifs de valeur)	31.12.2022	0	1 424	10 061	11 485
	31.12.2021	0	1 721	10 117	11 838
Total des prêts (après compensation avec les correctifs de valeur)					
	31.12.2022	0	1 424	10 040	11 464
	31.12.2021	0	1 721	10 096	11 817

Présentation des couvertures des opérations hors bilan		Nature des couvertures			Total
		Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
31.12.2022	En millions de CHF				
Hors bilan					
Engagements conditionnels		–	62	1	63
Engagements irrévocables		–	208	614	822
Total du hors bilan	31.12.2022	–	270	615	885
	31.12.2021	–	402	674	1 076

Les garanties, les cautionnements des crédits COVID-19, les assurances et les couvertures en espèces sont pris en considération en tant que créances avec autres couvertures.

PostFinance présente les engagements de paiement relevant de la garantie des dépôts dans les engagements irrévocables.

Créances compromises		31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF			
Montant brut		64	64
Valeur estimée de réalisation des sûretés		–	–
Montant net		64	64
Correctifs de valeur individuels		61	61

8 | Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les produits dérivés que PostFinance souscrit sur mandat des clients sont présentés dans la vue d'ensemble ci-dessous en tant qu'instruments de négoce.

Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes des contrats
31.12.2022 En millions de CHF							
Instruments de taux							
Contrats à terme y c. FRA		–	–	–	0	0	18
Swaps		–	–	–	439	1	2 941
Devises/Métaux précieux							
Contrats à terme		3	4	648	81	18	6 594
Swaps combinés d'intérêts et de devises		–	–	–	656	–	7 095
Titres de participation/Indices							
Options (exchange traded)		–	–	–	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting au 31.12.2022		3	4	648	1 176	19	16 648
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		3	4		1 176	19	
31.12.2021		2	4	526	449	101	17 489
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation		2	4		449	101	
Total après prise en compte des contrats de netting au 31.12.2022		3	4	648	1 176	19	16 648
31.12.2021		2	4	526	449	101	17 489

Répartition selon les contreparties		Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
31.12.2022 En millions de CHF				
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)		–	1 177	2

Couvertures du cash-flow

PostFinance se sert des couvertures du cash-flow pour couvrir la volatilité des cash-flows qui proviennent d'instruments de taux d'intérêt et présentent une forte probabilité de réalisation. Les couvertures du cash-flow s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe en monnaie étrangère au moyen de swaps combinés d'intérêts et de devises.

Volume des contrats de couverture du cash-flow En millions de CHF	Echéance				
	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2021					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 619	145	1 020	5 290	1 164
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	3	3	–	–	–
31.12.2022					
Risque de change					
Swaps combinés d'intérêts et de devises	7 095	275	1 232	4 287	1 301
Autres					
Opérations conclues, mais non exécutées	18	18	–	–	–

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat.

Variation des instruments de couverture En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture durant la période sous revue, saisie dans les autres actifs/passifs	Inefficacité saisie dans le compte de résultat	Montant net reclassé des autres actifs/passifs dans le compte de résultat ¹
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	317	4	291	291	–	–217
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	–	0	0	–	–
31.12.2022						
Risque de change						
Swaps combinés d'intérêts et de devises	657	–	373	373	–	–181
Autres						
Opérations conclues, mais non exécutées	0	0	0	0	–	–

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur. Les reclassifications à partir des autres actifs/passifs sont effectuées dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur (variation de la juste valeur).

Durant l'exercice sous revue, les effets ci-dessous provenant des opérations de base désignées (poste du bilan: immobilisations financières) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture du cash-flow	Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue	Réserves de couverture dans autres actifs/passifs
En millions de CHF		
31.12.2021		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-291	-114
31.12.2022		
Risque de change		
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	-373	78

Durant les périodes sous revue, les réserves de couverture comptabilisées dans les autres actifs / autres passifs ont varié comme suit:

Réserves de couverture dans autres actifs/passifs	2021	2022
En millions de CHF		
	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow	Réserves de couverture – Bénéfices/Pertes non réalisés provenant des couvertures du cash-flow
Etat au 1^{er} janvier	-187	-113
Variation de la juste valeur de l'instrument de couverture		
Risque de change	291	373
Autres	0	0
Montant net reclassé des réserves de couverture du cash-flow dans le compte de résultat		
Risque de change	-217	-181
dont résultant de relations de couverture supprimées	4	0
dont résultant de variations de spreads relatifs au risque de base des opérations en monnaie étrangère	-3	12
Etat au 31 décembre	-113	79

Les flux de fonds vont probablement se répercuter sur le compte de résultat dans les périodes suivantes:

Flux de fonds (non actualisés)	Echéance			
En millions de CHF	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2021				
Entrées de fonds	6	27	67	9
Sorties de fonds	-27	-86	-243	-27
31.12.2022				
Entrées de fonds	6	31	93	20
Sorties de fonds	-25	-86	-233	-37

Couvertures de la juste valeur

PostFinance se sert des couvertures de la juste valeur pour couvrir les variations de valeur d'actifs sensibles aux taux d'intérêt. Les couvertures de la juste valeur s'appliquent en particulier pour couvrir les instruments à revenu fixe au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Volume des contrats de couverture de la juste valeur		Echéance			
En millions de CHF	Total	0 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
31.12.2021					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	3 552	40	200	290	3 022
31.12.2022					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	2 941	50	135	–	2 756

Les montants ci-dessous provenant d'instruments de couverture désignés ont été comptabilisés dans le bilan et le compte de résultat:

Variation de la couverture de la juste valeur		Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue			Inefficacité saisie dans le compte de résultat ¹
En millions de CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative			
31.12.2021					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	44	94	125	–	
31.12.2022					
Risque de taux d'intérêt					
Swaps de taux d'intérêt	439	1	480	–	

¹ La partie inefficace résultant de la variation de la juste valeur du dérivé est comptabilisée dans le résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Durant l'exercice sous revue, les montants ci-dessous résultant d'opérations de base désignées (postes du bilan: immobilisations financières, créances sur les banques, créances sur les clients) ont été comptabilisés.

Effets opérations de base couverture de la juste valeur		Charges ou produits cumulés résultant des adaptations de la couverture de la juste valeur, qui ont été saisis dans la valeur comptable des opérations de base		Variation de la juste valeur prise en compte dans le calcul de l'inefficacité pour la période sous revue		Montant cumulé restant dans le bilan des ajustements liés à la couverture pour les opérations de base qui ne sont plus ajustées des gains et des pertes de couverture
En millions de CHF	Valeur comptable opérations de base					
31.12.2021						
Risque de taux d'intérêt						
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 949	15	–101			0
Créances sur clients et banques	664	24	–24			–
31.12.2022						
Risque de taux d'intérêt						
Titres de créance destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	2 241	–416	–431			5
Créances sur clients et banques	275	–25	–49			–

9 | Immobilisations financières

Répartition des immobilisations financières	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF				
Titres de créance	58 069	60 111	58 792	56 176
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	58 069	60 111	58 792	56 176
Titres de participation ¹	110	111	123	122
Total	58 179	60 222	58 915	56 298
dont titres admissibles en pension selon les prescriptions en matière de liquidités ²	23 775	26 360	24 066	24 606

1 Il n'y a pas de participations qualifiées.

2 Les titres admissibles en pension correspondent au SNB GC Basket.

Répartition des contreparties selon la notation¹

31.12.2022	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
En millions de CHF						
Titres de créance: valeurs comptables	40 571	13 565	5 603	30	-	342

1 Agences de notation reconnues par la FINMA chargées d'établir les notations: fedafin AG, Fitch Ratings, Moody's Investors Service, Standard & Poor's Ratings Services

10 | Participations

Présentation des participations

En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Correctifs de valeur cumulés	Valeur comptable 31.12.2021						2022	
				Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Correctifs de valeur	Reprises	Valeur comptable 31.12.2022	Valeur de marché 31.12.2022
Participations										
avec valeur boursière	45	-	45	-	-	0	-	-	45	152
sans valeur boursière	150	-66	84	-	5	-	-5	2	86	-
Total des participations	195	-66	129	-	5	-	-5	2	131	152

11 | Participations importantes

En CHF ou EUR, %	Activité	Monnaie	Capital social	Part au capital et aux voix ¹	
				31.12.2021	31.12.2022
Finform SA, Berne, Suisse	FinTech/RegTech	CHF	100 000	50,00%	50,00%
Yuh SA, Gland, Suisse	FinTech du secteur de la néobanque	CHF	1 000 000	50,00%	50,00%
Ormera AG, Berne, Suisse ²	Décompte automatique des frais d'énergie	CHF	464 016	34,90%	46,83%
TONI Digital Insurance Solutions AG, Schlieren, Suisse	Fournisseur de services d'assurance	CHF	2 536 043	28,89%	25,45%
moneymeets community GmbH, Cologne, Allemagne	Services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	27,38%
moneymeets GmbH, Cologne, Allemagne	Infrastructure pour services financiers en ligne	EUR	112 568	27,38%	27,38%
TWINT SA, Zurich, Suisse	Paielements mobiles	CHF	12 750 000	26,66%	26,66%
TWINT Acquiring SA, Zurich, Suisse ¹	Acquiring dans le domaine des services de paiement	CHF	100 000	26,66%	26,66%
Tilbago AG, Lucerne, Suisse	Solution intelligente de recouvrement en ligne (recouvrement robotisé)	CHF	177 906	24,43%	24,43%

¹ TWINT Acquiring SA est détenue indirectement par l'intermédiaire de TWINT SA. Toutes les autres participations appartiennent directement à PostFinance SA.
² Ormera AG a mis fin à ses activités au deuxième trimestre 2022 et est en liquidation.

Indications complémentaires relatives aux comptes individuels statutaires conformes au principe de l'image fidèle, en application de l'art. 62 de l'ordonnance de la FINMA sur les comptes: l'utilisation théorique de la méthode de mise en équivalence pour les participations importantes se traduit par une diminution de 29 millions de francs du total du bilan (exercice précédent: 16 millions) et par une diminution de 12 millions du bénéfice de l'exercice (exercice précédent: 9 millions).

12 | Immobilisations corporelles

Présentation des immobilisations corporelles				2022					
En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Reclassifications	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Reprises	Valeur comptable 31.12.2022
Immeubles à l'usage de la banque	234	-71	162	-	1	-	-9	-	154
Autres immeubles	1 049	-259	791	-	24	-	-34	-	781
Logiciels développés à l'interne ou acquis séparément	231	-127	104	-	-	-	-24	-	80
Autres immobilisations corporelles	66	-39	27	-	6	-	-10	-	23
Total des immobilisations corporelles	1 580	-496	1 084	-	31	-	-76	-	1 039

Engagements de leasing futurs pour leasing opérationnel

En millions de CHF	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Engagements de leasing futurs	8	7	7	7	3	0	32
dont dénonçables dans un délai n'excédant pas une année	0	0	0	0	0	0	0

13 | Valeurs immatérielles

Présentation des valeurs immatérielles							2022
En millions de CHF	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable 31.12.2021	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 31.12.2022
Autres valeurs immatérielles	8	-1	7	-	-	-1	6
Total des valeurs immatérielles	8	-1	7	-	-	-1	6

14 | Autres actifs et autres passifs

Répartition des autres actifs et autres passifs				
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
	Autres actifs	Autres actifs	Autres passifs	Autres passifs
Compte de compensation	144	-	-	529
Réserve de cotisations de l'employeur	29	32	-	-
Impôts indirects	59	18	6	5
Autres actifs et passifs	3	3	57	81
Total des autres actifs et des autres passifs	235	53	63	615

15 | Actifs mis en gage ou cédés et actifs faisant l'objet d'une réserve de propriété

Montant total des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété ¹		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Immobilisations financières:		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	98	97
Engagements effectifs	-	-
Créances sur les clients		
Valeur comptable des actifs mis en gage ou cédés à titre de garantie	354	-
Engagements effectifs	317	-

¹ Sans opérations de prêt et de pension de titres

16 | Engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Engagements de prévoyance

PostFinance ne dispose pas de ses propres institutions de prévoyance professionnelle. Ses collaborateurs sont assurés exclusivement auprès de la Caisse de pensions Poste. En cas de découvert de cette dernière, l'employeur peut être tenu de verser des cotisations d'assainissement.

Les engagements supplémentaires résultant de la prévoyance invalidité sous la forme de rentes AI transitoires (rentes complémentaires AI jusqu'à l'âge de 65 ans pour les hommes et de 64 ans pour les femmes) sont présentés dans les comptes annuels.

Engagements envers les propres institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16

Toutes les cotisations ordinaires de l'employeur prévues dans le plan de prévoyance sont comptabilisées par période dans les charges de personnel. En application de la recommandation Swiss GAAP RPC 16, on examine chaque année s'il existe, pour PostFinance, un avantage ou un engagement économique résultant de l'institution de prévoyance. L'examen se fonde sur les contrats, les comptes annuels de l'institution de prévoyance et d'autres calculs présentant la situation financière, l'excédent de couverture ou le découvert de cette dernière, conformément aux règles de présentation des comptes de la Swiss GAAP RPC 26. PostFinance n'a pas l'intention d'utiliser un éventuel avantage économique résultant d'un excédent de couverture pour réduire ses cotisations d'employeur. C'est pourquoi un futur avantage économique n'est pas porté à l'actif, alors qu'un engagement économique est inscrit au passif. Comptant 39 475 assurés actifs et 30 962 rentiers (état au 31 octobre 2022), la Caisse de pensions Poste disposait au 31 décembre 2022 d'une fortune globale de 16 388 millions de francs (exercice précédent: 17 674 millions). Selon les principes de présentation des comptes que la Caisse de pensions Poste doit appliquer, son degré de couverture estimé était de 101,4% (exercice précédent: 109,6%). Étant donné que la réserve de fluctuation de valeurs de la Caisse de pensions Poste n'atteint pas encore la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture. La réserve de cotisations de l'employeur s'élève à 350 millions de francs non assortis d'une renonciation à l'utilisation (exercice précédent: 350 millions non assortis d'une renonciation à l'utilisation). Le calcul du capital de couverture des rentes repose sur un taux d'intérêt technique de 1,5% (exercice précédent: 1,5%) et sur les bases techniques LPP 2020 (exercice précédent: LPP 2020). Il convient de souligner que toutes les données relatives à la Caisse de pensions Poste reposent sur les informations disponibles au moment de l'établissement des comptes RPC 16 et que les données ressortant effectivement des comptes annuels de l'institution de prévoyance peuvent différer de ces informations. Une évaluation globale n'a mis en évidence aucune incidence économique sur la banque. De plus, les comptes de la Caisse de pensions Poste arrêtés conformément à la Swiss GAAP RPC 26 au 31 décembre 2022 ne présentent ni fonds libres ni découvert. Il n'existe pas d'institutions de prévoyance patronales.

L'avantage ou l'engagement économique ainsi que les charges de prévoyance se présentent comme suit:

Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance	Couverture excédentaire/insuffisante		Part économique de PostFinance SA		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engagement économique)	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	2022		2022	31.12.2021
En millions de CHF							
Caisse de pensions Poste	37	0	0	0	38	37	38
Bons pour le personnel	-	-	-	-	-	-7	-
Rentes d'invalidité	-1	-1	-1	0	0	-1	0
Total RPC 16	36	-1	-1	0	38	29	38

La réserve de cotisations de l'employeur de la Caisse de pensions Poste est attribuée en fonction de la part en pourcentage que le capital de prévoyance de PostFinance représente par rapport au capital de prévoyance total. Il en résulte le tableau suivant:

Réserves de contributions de l'employeur (RCE)	Valeur nominale		Renonciation d'utilisation		Montant net		Influence des RCE sur les charges de personnel	
	31.12.2022	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	
En millions de CHF								
Caisse de pensions Poste	32	0	29	32	9	-3		
Total RPC 16	32	0	29	32	9	-3		

17 | Correctifs de valeur et provisions ainsi que réserves
pour risques bancaires généraux**Présentation des correctifs de valeur,
des provisions et des réserves pour
risques bancaires généraux ainsi que
de leurs variations durant l'exercice
de référence**

En millions de CHF	Etat 31.12.2021	Utilisations conformes au but ¹	Reclassi- fications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat 31.12.2022
Provisions pour engagements de prévoyance	1	–	–	–	–	–	0	1
Provisions pour risques de défaillance	0	–	–	–	–	–	0	0
dont provisions au sens de l'art. 28 al. 1 OEPC-FINMA	0	–	–	–	–	–	0	0
dont provisions pour pertes attendues	0	–	–	–	–	–	0	0
Provisions pour restructurations	10	–2	–	–	–	1	–2	7
Autres provisions	32	–2	–	–	–	3	–1	32
Total des provisions	43	–4	–	–	–	4	–3	40
Réserves pour risques bancaires généraux	–	–	–	–	–	–	–	–
Correctifs de valeur pour risques de défaillance et risques pays²	88	–	–	–	–	1	–4	85
dont correctifs de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	61	–	–	–	–	1	–1	61
dont correctifs de valeur pour pertes attendues	27	–	–	–	–	–	–3	24

1 Il n'y a pas eu de modifications de l'affectation.

2 Comprend les correctifs de valeur sur les créances sur les banques, les créances sur les clients et les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance.

PostFinance SA est actuellement impliquée, avec d'autres établissements financiers suisses, dans une enquête de la Commission de la concurrence ouverte en 2018 en relation avec la solution de paiement mobile TWINT. L'enquête est toujours en cours. PostFinance n'a pas constitué de provisions.

Au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, les pertes attendues sur les créances sur les banques, les créances sur les clients, les titres de créance détenus jusqu'à l'échéance et les engagements conditionnels, classées par niveau, étaient les suivantes:

Analyse des pertes attendues et des créances compromises	31.12.2021				31.12.2022			
	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total	Perte de crédit attendue à 12 mois (niveau 1)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 2)	Perte de crédit attendue sur la durée résiduelle (niveau 3)	Total
En millions de CHF								
Créances sur les banques	3 473	–	–	3 473	3 413	–	–	3 413
Correctifs de valeur	0	–	–	0	0	–	–	0
Valeur comptable	3 473	–	–	3 473	3 413	–	–	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	–	10	–	–	10
Correctifs de valeur	–	–	–	–	0	–	–	0
Valeur comptable	–	–	–	–	10	–	–	10
Créances sur les clients	11 817	4	18	11 839	11 464	3	18	11 485
Correctifs de valeur	–5	–2	–15	–22	–5	–1	–15	–21
Valeur comptable	11 812	2	3	11 817	11 459	2	3	11 464
Titres de créance détenus jusqu'à l'échéance								
AAA à AA–	37 989	–	–	37 989	40 574	–	–	40 574
A+ à A–	13 199	–	–	13 199	13 571	–	–	13 571
BBB+ à BBB–	5 250	–	–	5 250	5 611	–	–	5 611
BB+ à B–	–	–	–	–	30	–	–	30
Sans notation	1 651	–	46	1 697	342	–	46	388
Total	58 089	–	46	58 135	60 128	–	46	60 174
Correctifs de valeur	–20	–	–46	–66	–18	–	–46	–64
Valeur comptable	58 069	–	0	58 069	60 110	–	0	60 110
Engagements conditionnels	86	–	–	86	63	–	–	63
Provisions pour pertes attendues	0	–	–	0	0	–	–	0
Total	86	–	–	86	63	–	–	63

Les perspectives de l'économie peuvent avoir un impact sur la qualité de crédit des obligations et des créances. Au début de l'année 2022, les prévisions quant à la croissance étaient positives, portées par la reprise post-pandémie. En raison de la guerre en Ukraine, de la crise énergétique et de l'inflation, elles ont été revues à la baisse, notamment au second semestre. Néanmoins, il n'y a pas de récession attendue en Suisse. Les répercussions sur l'état des pertes attendues sur immobilisations financières et créances restent marquées par une grande incertitude. Les transferts entre les trois niveaux ont été insignifiants. L'actualisation des paramètres du modèle appliqué pour les pertes attendues sur immobilisations financières et créances se traduit par une diminution de 1,5 million de francs des correctifs de valeur nécessaires pour l'exercice sous revue.

18 | Capital social

PostFinance SA appartient entièrement à La Poste Suisse SA.

Présentation du capital social	31.12.2021			31.12.2022		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
En millions de CHF; nombre en millions						
Capital social						
Capital-actions	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
dont libéré	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000
Total du capital social	2 000	2	2 000	2 000	2	2 000

19 | Créances et engagements envers les parties liées

Indication des créances et engagements envers les parties liées	Créances		Engagements	
	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022
En millions de CHF				
Participants qualifiés	674	639	602	689
Sociétés liées	88	22	314	181
Affaires d'organes	0	0	14	16

Sont réputées sociétés liées les sociétés sœurs ainsi que les filiales placées directement ou indirectement sous la direction d'une société sœur.

Hormis celles effectuées avec les membres du comité directeur et de la direction (cadres supérieurs et titulaires de fonctions d'experts particulières), toutes les transactions (telles qu'opérations sur titres, services de paiement et rémunération de dépôts) avec des parties liées sont réalisées aux conditions applicables aux tiers.

Pour le comité directeur et les membres de la direction, PostFinance applique – comme pour tous les autres membres du personnel – les conditions préférentielles usuelles dans la branche.

PostFinance n'accorde de crédits et d'hypothèques qu'en relation avec des coopérations. Ces crédits et hypothèques ne sont pas considérés comme des opérations avec les organes au sens strict et ne sont donc pas présentés dans le rapport de gestion.

20 | Participants importants

Indication des participants significatifs	31.12.2021		31.12.2022	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
En millions de CHF				
Avec droit de vote: La Poste Suisse SA	2 000	100	2 000	100

21 | Structure des échéances des instruments financiers

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (actifs/instruments financiers)

31.12.2022 En millions de CHF		Échu						Total
		A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Liquidités	36 567	–	–	–	–	–	–	36 567
Créances sur les banques	61	–	275	420	1 992	665	–	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	–	10	–	–	–	10
Créances sur les clients	358	3	550	1 187	4 717	4 649	–	11 464
Créances hypothécaires	–	–	0	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	–	–	108	148	382	541	–	1 179
Immobilisations financières	111	–	2 401	8 537	28 878	20 295	–	60 222
Total	31.12.2022	37 097	3	3 334	10 302	35 969	26 150	112 855
	31.12.2021	46 610	1	2 050	7 330	36 913	27 007	119 911

Présentation de la structure des échéances des instruments financiers (fonds étrangers/instruments financiers)

31.12.2022 En millions de CHF		Echu						Total
		A vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	
Engagements envers les banques	1 284	–	–	–	–	–	–	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	15 626	–	–	–	–	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients	63 932	25 437	1 006	38	–	–	–	90 413
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	–	–	18	5	0	–	–	23
Obligations de caisse	–	–	1	2	8	0	–	11
Total	31.12.2022	65 216	25 437	16 651	45	8	0	107 357
	31.12.2021	68 002	27 421	19 615	5	20	81	115 144

22 | Répartition des actifs et des passifs entre la Suisse et l'étranger

Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	31.12.2021		31.12.2022	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
En millions de CHF				
Actifs				
Liquidités	45 991	–	36 567	–
Créances sur les banques	3 446	27	3 356	57
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	10	–
Créances sur les clients	11 806	11	11 461	3
Créances hypothécaires	0	–	0	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	156	295	475	704
Immobilisations financières	29 950	28 229	32 951	27 271
Comptes de régularisation	206	95	199	97
Participations	109	20	109	22
Immobilisations corporelles	1 084	–	1 039	–
Valeurs immatérielles	7	–	6	–
Autres actifs	235	–	53	–
Total des actifs	92 990	28 677	86 226	28 154
Passifs				
Engagements envers les banques	499	315	535	749
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	14 393	5 200	12 246	3 380
Engagements résultant des dépôts des clients	91 020	3 604	86 731	3 682
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	78	27	12	11
Obligations de caisse	8	0	11	0
Comptes de régularisation	93	0	76	1
Autres passifs	60	3	611	4
Provisions	43	–	40	–
Capital social	2 000	–	2 000	–
Réserve légale issue du capital	4 553	–	4 330	–
Bénéfice/Perte reporté(e)	–452	–	–229	–
Bénéfice/Perte	223	–	190	–
Total des passifs	112 518	9 149	106 553	7 827

23 | Répartition des actifs par pays / groupes de pays

Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	31.12.2021		31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
Actifs				
Suisse	92 990	76,43	86 226	75,39
Europe	11 364	9,34	12 244	10,70
Amérique du nord	9 324	7,66	8 787	7,68
Autres pays	7 989	6,57	7 123	6,23
Total des actifs	121 667	100,00	114 380	100,00

24 | Répartition des actifs selon la solvabilité des groupes de pays

Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	Expositions à l'étranger 31.12.2021		Expositions à l'étranger 31.12.2022	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
En millions de CHF, %				
Notation (Moody's)				
Aaa	15 202	53,94	14 973	55,59
Aa	8 760	31,08	8 555	31,76
A	2 938	10,43	2 324	8,63
Baa	538	1,91	440	1,63
Ba	60	0,21	1	0,00
B	217	0,77	172	0,64
Caa	319	1,13	319	1,19
Pas de notation	150	0,53	150	0,56
Total	28 184	100,00	26 934	100,00

25 | Répartition des actifs et des passifs selon les monnaies

Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

31.12.2022

En millions de CHF

	CHF	EUR	USD	GBP	JPY	Autres	Total
Actifs							
Liquidités	36 477	90	–	–	–	–	36 567
Créances sur les banques	3 361	35	4	0	9	4	3 413
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	10	–	–	–	–	10
Créances sur les clients	11 462	2	0	0	0	0	11 464
Créances hypothécaires	0	–	–	–	–	–	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 179	–	–	–	–	–	1 179
Immobilisations financières	44 966	10 162	4 503	–	–	591	60 222
Comptes de régularisation	213	50	30	–	–	3	296
Participations	108	2	19	2	–	0	131
Immobilisations corporelles	1 039	–	–	–	–	–	1 039
Valeurs immatérielles	6	–	–	–	–	–	6
Autres actifs	52	1	0	–	0	0	53
Total des actifs bilantaires	98 863	10 352	4 556	2	9	598	114 380
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	13 764	239	249	48	–	37	14 337
Total des actifs	112 627	10 591	4 805	50	9	635	128 717
Passifs							
Engagements envers les banques	1 272	9	3	0	0	–	1 284
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	15 626	–	–	–	–	–	15 626
Engagements résultant des dépôts des clients	87 567	2 196	555	48	9	38	90 413
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	23	–	–	–	–	–	23
Obligations de caisse	10	1	–	–	–	–	11
Comptes de régularisation	77	0	0	0	–	0	77
Autres passifs	599	12	3	0	–	1	615
Provisions	40	–	–	–	–	–	40
Capital social	2 000	–	–	–	–	–	2 000
Réserve légale issue du capital	4 330	–	–	–	–	–	4 330
Bénéfice/Perte reporté(e)	–229	–	–	–	–	–	–229
Bénéfice	190	–	–	–	–	–	190
Total des passifs bilantaires	111 505	2 218	561	48	9	39	114 380
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	572	8 330	4 212	0	0	593	13 707
Total des passifs	112 077	10 548	4 773	48	9	632	128 087
Position nette par devise 31.12.2022	550	43	32	2	0	3	630
Position nette par devise 31.12.2021	462	19	22	2	0	3	508

Informations relatives aux opérations hors bilan

26 | Créances et engagements conditionnels

Répartition des créances et engagements conditionnels		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Engagements de couverture de crédit et similaires	84	62
Autres engagements conditionnels	1	1
Total des engagements conditionnels	85	63
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	42	8
Total des créances éventuelles	42	8

PostFinance SA est solidairement responsable de toutes les créances en relation avec la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) concernant les sociétés faisant partie du groupe d'imposition «La Poste Suisse».

En relation avec la question de l'importance systémique, La Poste Suisse SA a émis, au 31 décembre 2022, une déclaration de soutien de 0,5 milliard de francs en faveur de PostFinance SA (exercice précédent: 1,5 milliard).

27 | Avoirs administrés

Répartition des avoirs administrés		
En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Genre d'avoirs administrés		
Avoirs sous mandat de gestion	881	1 062
Autres avoirs administrés	37 508	34 607
Total des avoirs administrés¹	38 389	35 669
dont prises en compte doubles	–	–

¹ Les avoirs administrés ne comprennent que les fonds déposés à des fins d'investissement. Ne sont pas inclus les avoirs en relation avec des produits de prévoyance qui sont administrés par des tiers, ni les avoirs déposés aux fins de l'exécution de transactions. PostFinance SA ne propose pas d'instruments de placement collectifs sous gestion propre, ni de services de gestion de fortune. Le poste «Autres avoirs administrés» présente donc les avoirs pour lesquels le client prend ses décisions de placement en toute autonomie.

Présentation de l'évolution des avoirs administrés

En millions de CHF	31.12.2021	31.12.2022
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en début de période	43 642	38 389
+/- Apports nets d'argent frais/retraits nets ¹	–6 890	7
+/- Evolution des cours, taux d'intérêt, dividendes et évolution des taux de change	1 637	–2 727
+/- Autres effets	–	–
Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) en fin de période	38 389	35 669

¹ Les apports nets d'argent frais ou les retraits nets sont calculés à partir de la variation totale des avoirs administrés, sous déduction de l'évolution des cours, des taux d'intérêt et des taux de change, ainsi que des dividendes versés et des autres effets.

Informations relatives au compte de résultat

28 | Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Répartition selon les secteurs d'activité

En millions de CHF	2021	2022
Services de paiement et immobilisations financières	205	245
Couverture (comptabilité de couverture)	-1	-14
Négoce pour propre compte	8	-10
Résultat total des opérations de négoce	212	221

Répartition selon les risques et compte tenu de l'utilisation de l'option de la juste valeur

En millions de CHF	2021	2022
Résultat du négoce provenant des:		
Instruments de taux	-366	-519
Titres de participation	1	0
Devises	577	740
Total du résultat du négoce¹	212	221

1 PostFinance n'applique pas l'option de la juste valeur.

29 | Intérêts négatifs significatifs

PostFinance était soumise aux mesures appliquées par la BNS et a donc payé, entre le 22 janvier 2015 et le 22 septembre 2022, un intérêt négatif sur une part de ses avoirs en compte de virement auprès de cette dernière. Elle avait donc défini, pour ses principaux clients commerciaux et pour les banques, des valeurs seuils individuelles fondées sur leur utilisation ordinaire des services de paiement et percevait une commission sur la part de leurs avoirs dépassant cette valeur seuil. En ce qui concerne la clientèle privée, PostFinance percevait également une commission sur la part de ses avoirs dépassant une valeur seuil donnée. Depuis le 1^{er} octobre 2022, plus aucune commission sur avoirs n'est perçue.

Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

En millions de CHF	2021	2022
Intérêts négatifs sur les opérations actives compensés avec les produits des intérêts et des escomptes	-1	-1
Intérêts négatifs sur les opérations passives compensés avec les charges d'intérêts	231	167

30 | Charges de personnel

Répartition des charges de personnel

En millions de CHF	2021	2022
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	376	369
Prestations sociales	75	68
Autres charges de personnel	17	17
Total des charges de personnel	468	454

31 | Autres charges d'exploitation

Répartition des autres charges d'exploitation

En millions de CHF	2021	2022
Coût des locaux	33	30
Charges relatives aux technologies de l'information et de la communication	232	219
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	17	16
Honoraires de la/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	2	2
dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	2	2
dont pour d'autres prestations de services	–	–
Autres charges d'exploitation	240	235
Total des autres charges d'exploitation	524	502

32 | Charges et produits extraordinaires

Produits extraordinaires

En millions de CHF	2021	2022
Reprises de dépréciations	4	2
Bénéfice résultant de la vente de participations	0	0
Total des produits extraordinaires	4	2

33 | Impôts

Impôts courants et impôts latents

En millions de CHF	2021	2022
Charges d'impôts courants sur le capital et le revenu	5	4
Total des impôts	5	4

En raison du report de perte, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital de l'exercice 2022 consistent pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital. En 2021, en raison des reports de pertes des exercices précédents, les charges d'impôts courants sur le revenu et le capital consistaient aussi pour l'essentiel en charges d'impôts sur le capital.



Ernst & Young SA
Schanzenstrasse 4a
Case postale
CH-3001 Berne

Téléphone: +41 58 286 61 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
PostFinance SA, Berne

Berne, le 6 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels



Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la PostFinance SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 41 à 83) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations. Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



2



Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux règles d'établissement des comptes applicables aux banques, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.



Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires



Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à la compensation et au report à compte nouveau de la perte au bilan et la distribution des réserves de capital est conforme à la loi suisse et aux statuts. Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Philipp de Boer
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Arik Amiet
Experte-réviseur agréé

À propos du rapport

Téléchargement

Le présent rapport de gestion de PostFinance SA est disponible sous forme électronique et peut être téléchargé à l'adresse → postfinance.ch/rapport-gestion.

Commande

Des exemplaires imprimés du présent rapport de gestion peuvent être commandés en ligne à l'adresse → postfinance.ch/rapport-gestion.

Structure des rapports de la Poste

Les rapports de la Poste comprennent les documents suivants:

- Rapport de gestion de la Poste
 - Rapport annuel
 - Rapport financier de la Poste (rapport annuel, gouvernance d'entreprise et comptes annuels consolidés, de La Poste Suisse SA et de PostFinance SA)
 - Chiffres clés du rapport de gestion
 - Indice de la Global Reporting Initiative
- Rapport de gestion de PostFinance SA

Impressum

Édition et contact

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
Contact médias +41 58 338 30 32
postfinance.ch

Conception et gestion de projet
Communication PostFinance SA, Berne
phorbis Communications SA, Bâle

Texte
PostFinance SA, Berne
Klarkom AG, Berne

Photos

Valeriano Di Domenico, Zurich,
et diverses sources

Maquette et composition
phorbis Communications SA, Bâle

Traduction et relecture
Service linguistique Poste, Berne

Impression
Stämpfli SA, Berne

Numéros ISSN
Édition imprimée: 2296-8091
Édition numérique: 2296-8148

À propos du papier

Le présent rapport de gestion a été imprimé selon un procédé carbone-neutre, sur du papier entièrement recyclé et sans azurant optique, certifié FSC®. Le papier RecyStar Polar porte le label écologique Ange Bleu (blauer-engel.de), qui distingue les produits particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi que le label écologique de l'Union européenne (ecolabel.eu). Il est également certifié FSC® (fsc.org).



imprimé en
suisse

450.01 FR 03.2023 PF

PostFinance SA
Mingerstrasse 20
3030 Berne
Suisse

Téléphone +41 58 338 25 00
[postfinance.ch](https://www.postfinance.ch)

PostFinance 